

République Algérienne Démocratique et Populaire Ministère de l'Enseignement  
Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITE de TLEMCCEN

Faculté des Sciences de la Nature et de la  
Vie et Sciences de la Terre et de l'Univers

Département d'Ecologie et  
environnement

MEMOIRE

Présenté par

*LABANE Imene Céline*

En vue de l'obtention du Diplôme de MASTER En Ecologie

Option : Ecologie

**Ville durable, élaboration d'un questionnaire de  
diagnostic axé sur les objectifs du développement  
durable ONU**

Soutenu le **29/06/2022**, devant le jury composé de:

Président	Mr MERZOUK.A	Pr	Université de Tlemcen
Encadrant	Mr NEHAR.B	MCA	Université de Tlemcen
Co-encadrant	Mme TABTILN	MCA	Université de Tlemcen
Examineur	Mr ABOURA.R	Pr	Université de Tlemcen

**Année universitaire 2021/2022**

# *Remerciements*

*En guise de préface à cette thèse, je remercie Dieu de m'avoir aidé à me donner patience et courage au cours de ces longs parcours d'apprentissage.*

*Mes sincères remerciements vont aux membres du jury, Mr ABOURA et Mr MERZOUK, qui ont manifestés un grand intérêt pour notre recherche, acceptant de revoir notre travail et de l'enrichir de leurs recommandations.*

*Je tiens également à remercier Mme RAHMOUN pour son accueil et sa collaboration tout au long de l'étude.*

*Je remercie mes très chers parents qui ont toujours été à mes côtés. Je remercie mon frère Zakaria pour ses encouragements.*

*Je tiens à exprimer ma gratitude à mon encadreur Monsieur NEHAR Benameur et à Co-encadrant Mme TABTI et les remercier pour leurs encadrements, leurs aides et leurs conseils à mon égard.*

*Mes sincères remerciements vont à tous les professeurs, conférenciers, et toutes les personnes qui ont orienté leurs réflexions par leurs paroles, écrits, conseils et critiques et ont accepté de me rencontrer et de répondre à mes questions au cours de mes recherches.*

*À tous ces orateurs, j'offre mes remerciements, mon respect et ma gratitude.*

# *Dédicaces*

*Je dédie ce modeste travail le fruit de plusieurs années d'études:*

*En tout premier lieu, je remercie le bon DIEU, tout puissant, de m'avoir donné la force pour survivre, ainsi que l'audace pour dépasser toutes les difficultés.*

*Du profond de mon cœur, Je dédie cet événement marquant de ma vie à la mémoire à la défunte, ma chère mère. J'ai grandi aujourd'hui et j'ai obtenu mon diplôme. J'espère que vous apprécierez cet humble geste comme preuve de vous rendre la pareille. J'espère que vous serez fière de moi dans le monde qui est sien maintenant .Que dieu ait pitié de toi, ma mère et si Dieu le veut, tu seras parmi les gens du paradis.*

*A mon exemple éternel, mon soutien moral et source de joie et de bonheur, celui qui s'est toujours sacrifié pour me voir réussir, Pour m'avoir soutenu moralement et matériellement jusqu'à ce jour, pour ses encouragements, à toi mon père. Que ce travail, soit pour vous, un faible témoignage de ma profonde affection et tendresse. Puisse Dieu le tout puissant, te préserver et t'accorder santé, longue vie et bonheur éternel.*

*A mon cher frère ZAKARIA, Que dieu te garde pour moi.*

*A la famille LABANE et la famille BENKADA au sens large et à tout mon entourage.*

*A notre cher Docteur NEHAR et Mme TABTI, merci pour vos conseils et vos encouragements, je vous souhaite de tous mes vœux de réussite pour la suite de votre carrière, bonne continuation.*

*A NERMINE, FERIEL, CHAHRAZED, RACHEDIA, ISMAIL, YACINE et DJAWED, des personnes qui ont une place spéciale dans mon cœur, des ami(e)s et des collègues , qui ont été à mes côtés et qui ont partagé avec moi beaucoup de choses. Je vous souhaite le bonheur du monde.*

## Table des matières

### Remerciements

Dédicaces

Liste des tableaux

Liste des figures

Liste des abréviations

**Introduction.....01**

**Chapitre I Analyse bibliographique.....03**

1. Généralités sur le développement durable.....04

a) Les objectifs de développement durable.....05

b) Les organismes .....06

2. Généralités sur les villes durables.....11

c) L'éco-conception.....17

d) Les espaces verts.....19

e) Les énergies renouvelables .....20

f) la gestion des déchets en Algérie .....20

**Chapitre 2 : METHODOLOGIE ET PRESENTATION DE LA STATION...24**

1) l'élaboration d'un questionnaire .....25

2) Présentation de la station :.....25

**Chapitre 03 : Résultats.....29**

(1) Tableaux des réponses aux questionnaires .....30

**Chapitre 04 :Discussion.....92**

**Conclusion.....98**

**Recommandation.....101**

**Références bibliographique.....103**

## **Liste des tableaux :**

<b>Tableau 1 :</b> Tableau comparatif de la théorie derrière les deux concepts.....	16
<b>Tableau 2 :</b> Tableau des questions liées aux ODD.....	31
<b>Tableau 3 :</b> Tableau des questions liées aux guides , rapports et réglementation.....	48
<b>Tableau 4 :</b> Tableau récapitulatif des aires protégées en Algérie .....	82
<b>Tableau 5 :</b> Tableau des centrales solaires installées en Algérie .....	83
<b>Tableau 6 :</b> Production des déchets en France .....	84
<b>Tableau 7 :</b> Tableau des questions liées à l'entreprise.....	86

## Liste des figures:

<b>Figure 1</b> Schéma des six leviers d'une ville intelligente.....	13
<b>Figure 2</b> carte protection du patrimoine architectural, urbain, paysager et naturel .....	46
<b>Figure 3</b> Graphique de l'évolution du nombre de communes couvertes par un plan de prévention des risques naturels en France .....	46
<b>Figure 4</b> Graphique : Evolution de la dépense nationale de protection de l'air ambiant et de climat en France .....	47
<b>Figure 5</b> Graphique : les investissements réalisés en 2017 en France en faveur du climat.....	47
<b>Figure 6</b> Répartition des centrales solaires en Algérie .....	83
<b>Figure 7</b> Courbes d'évolution du taux d'urbanisation en France.....	84
<b>Figure 8</b> Evolution de la production brute d'électricité renouvelable par filière en France ....	85

### **Liste des abréviations :**

**ADEME:** Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

**AFME:** Agence française de maîtrise de l'énergie

**ANRED:** Agence Nationale de Valorisation et d'Enlèvement des Déchets

**DD:** Développement Durable

**ODD:** Objectifs de Développement Durable

**OMS:** Organisation mondiale de la Santé

**ONEDD:** Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable

**ONU:** Organisation des Nations Unies

**ONUDI:** Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

**PNUD: Programme** des Nations Unies pour le développement

**SNE:** stratégie Nationale pour l'Environnement

**TIC:** Technologie de l'Information et des Communications

**JO :** Journal Officiel de la république algérienne

# **Introduction**



## Introduction

---

Aujourd'hui, plus de la moitié de la population mondiale vit dans les milieux urbains. Les Nations Unies estiment que d'ici 2030, le taux d'urbanisation mondial sera d'un peu plus de 60 % et la population urbaine atteindra 5 milliards. Ce taux qui ne cesse d'augmenter a accentué le phénomène du réchauffement climatique. Ainsi, le concept de villes durables est apparu comme une alternative au développement urbain durable. Cela nécessite la mise en place d'une nouvelle stratégie de développement régional. La durabilité traite de la construction de bâtiments durables ou simplement de villes durables. On dit même villes vertes ou éco-villes car les villes durables s'attachent aussi à préserver la biodiversité en milieu urbain. (UIT, 2020)

Les villes contribuent à plus de 70 % des émissions mondiales de carbone et à 60 à 80 % de la consommation d'énergie. L'urbanisation rapide entraîne des défis supplémentaires, tels que les inégalités sociales, les embouteillages et la pollution de l'eau, ainsi que les problèmes de santé associés. Les gouvernements et les municipalités peuvent tirer parti des technologies de l'information et des communications (TIC), ainsi que des énergies renouvelables et d'autres technologies, pour construire des villes plus intelligentes et plus durables pour leurs résidents. Une ville intelligente et durable est une ville innovante qui utilise les TIC pour améliorer la qualité de vie de la population, l'efficacité et la compétitivité de la gestion urbaine et des services urbains, dans le respect des générations présentes et futures dans les domaines économique, social, environnemental et culturel. Bien qu'aucune ville n'ait encore connecté tous les systèmes et services urbains, beaucoup sont déjà en passe de devenir des villes intelligentes et durables. Par exemple, ils s'appuient sur les TIC pour améliorer l'efficacité énergétique et la gestion des déchets, améliorer le logement et les soins de santé, optimiser le trafic routier et la sécurité, mesurer la qualité de l'air, alerter la police en cas de crime dans les rues et améliorer les systèmes d'eau et d'assainissement. Rendre les communautés rurales intelligentes et durables améliore la qualité de vie des populations rurales et contribue à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Les TIC ont le potentiel d'accélérer la réalisation des 17 ODD, y compris l'ODD 11, qui vise à construire des villes et des communautés durables. (UIT, 2020)

Le but de notre étude est d'actualiser les informations concernant la situation des villes et développement durable en Algérie à travers l'élaboration d'un questionnaire qui répond aux objectifs de développement durable de l'ONU.

## Introduction

---

Ainsi, nous avons réalisés un stage pratique dans un organisme en rapport avec le thème choisi. Le questionnaire est issu de la réglementation algérienne, les observations des experts (guides, rapports, normes, et réglementation)

Ce travail se devise en 4 chapitres :

1. Le premier chapitre fournit des généralités sur le développement durable et ses objectifs, par la suite nous mentionnons les dix-sept objectifs de développement durable .Puis, nous abordons des définitions de certaines organisations et à la fin nous présentons des informations générales sur les villes durables.
2. Le deuxième chapitre est consacré à la présentation de la méthodologie et prend en compte la présentation du bureau d'études.
3. Le troisième chapitre présente les résultats et leurs interprétations. Enfin, nous terminons par la partie discussion et conclusion.

**Chapitre I:**  
**Analyse**  
**Bibliographique**

### 1. Généralités sur le développement durable

Le développement durable est un concept qui vise la conciliation entre le développement socio-économique permanent et la protection de l'environnement, c'est-à-dire l'intégration de la dimension environnementale dans un développement qui vise à satisfaire les besoins des générations présentes et futures. Le développement durable est une façon d'organiser la société pour répondre le plus efficacement possible aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Aujourd'hui, cette transition vers un modèle plus durable est essentiel pour vivre dans un monde plus équitable et préserver notre planète et ses ressources naturelles.(JO N° 43)

Le développement durable suppose une méthode d'organisation reposant sur 3 piliers essentiels :

- **La qualité environnementale des activités humaines** pour réduire les impacts environnementaux et la préservation à long terme des écosystèmes et des ressources naturelles.
- **L'équité sociale** pour assurer que tous les membres de la société aient accès aux ressources et services de base (éducation, santé, alimentation, logement, etc.) pour répondre aux besoins de l'humanité.
- **Efficacité économique** en réduisant l'extrême pauvreté et en veillant à ce que le plus grand nombre soit employé dignement dans une activité économique.(JO N° 43)

Pour parvenir à une société plus durable, ces piliers sont accompagnés de principes de base. En effet, le développement durable devrait répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures (Aknin., 2002). L'union internationale pour la conservation de la nature et des ressources avait alors énoncé dans sa Stratégie mondiale de conservation que : « Le développement durable doit tenir compte des facteurs sociaux et écologiques aussi bien qu'économiques, de la base des ressources biotiques et non biotiques ainsi que des avantages et des inconvénients à court et à long termes des solutions de rechange » (Gendron & Reyéret, 2000).

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de “besoins”, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des

limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. » (ONU, 1987)

### **A) Les objectifs de développement durable:**

En 2015, les États membres des Nations Unies ont mis les objectifs de développement durable dans le cadre du programme de développement durable de 2030, qui définissait un plan sur 15 ans pour atteindre ces objectifs. Les objectifs de développement durable sont le modèle d'un avenir meilleur et plus durable pour tous, ils sont une déclaration d'action mondiale pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et améliorer la vie et les perspectives de chacun (ONU, 2015).

Les 17 objectifs de développement durable couvrent toutes les questions de développement durable telles que le climat, la biodiversité, l'énergie et l'eau, ainsi que la pauvreté, l'égalité des sexes, la prospérité économique et même la paix, l'agriculture et l'éducation.

- a) Mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes dans le monde
- b) Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition ; promouvoir une agriculture durable.
- c) Permettre à chacun de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.
- d) Assurer une éducation équitable, inclusive et de qualité et des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous.
- e) Atteindre l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.
- f) Assurer l'accès à des services d'eau et d'assainissement gérés de manière durable pour tous.
- g) Garantir des services énergétiques abordables, fiables, durables et modernes pour tous.
- h) Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.
- i) Construire une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable pour tous et favoriser l'innovation.
- j) Réduire les inégalités au sein et entre les pays.
- k) Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables.
- l) Établir des modes de consommation et de production durables.
- m) Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leur répercussion.

- n) Conservation et utilisation durable des océans et des ressources marines pour le développement durable.
- o) Protéger et restaurer les écosystèmes terrestres pour assurer leur utilisation durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, arrêter et inverser les processus de dégradation des terres et mettre fin à la perte de biodiversité.
- p) Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour un développement durable, garantir l'accès à la justice pour tous et mettre en place des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux.
- q) Renforcer les moyens de mise en œuvre pour redynamiser le Partenariat mondial pour le développement durable (ONU, 2015).

### **B) Les organismes:**

#### **1) L'ONU:**

En 1945, l'Organisation des Nations Unies a été fondée, est une organisation internationale. Depuis 1945, les États membres des Nations Unies sont passés de 51 à 193 États membres aujourd'hui.

#### **L'histoire de l'ONU:**

Le président américain Franklin D. Roosevelt a inventé le terme "Nations Unies" pendant la Seconde Guerre mondiale, et le terme a été utilisé pour la première fois dans la Déclaration des Nations Unies du 1er janvier 1942. Vingt-six nations se sont engagées à continuer à travailler ensemble contre les puissances de l'Axe.

Le 26 juin 1945, les représentants des 50 pays suivants ont signé la Charte des Nations Unies.(ONU,1945).

#### **L'ONU en Algérie:**

Le 8 octobre 1962 l'Algérie rejoint l'organisation des Nations Unies, elle a classé comme le 109 membre de cette organisation, Depuis lors, les Nations Unies sont présentes en Algérie et apportent leur soutien et leur expertise au gouvernement algérien dans la mise en œuvre des politiques nationales dans le cadre d'un partenariat stratégique au profit d'un développement économique et social durable.

L'Algérie participe pleinement et activement au processus de négociation et aux différentes consultations et initiatives liées aux objectifs de Développement durable aux niveaux national, régional et international. elle Rejoindre naturellement le consensus atteint pour adopter une plateforme ODD est convaincu de l'importance de mettre le développement durable au centre Vision partagée du monde et de l'avenir de notre planète (ONU,2015).

### **2) PNUD:**

En 1965, le Programme des Nations Unies pour le développement a été créé par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le PNUD travaille pour éliminer la pauvreté et réduire les inégalités dans 170 pays et territoires. Nous aidons les pays à développer des politiques, des compétences en leadership, des capacités de partenariat, des capacités institutionnelles et à renforcer la résilience pour atteindre les objectifs de développement durable. Leur travail se concentre sur trois domaines prioritaires: le développement durable, la gouvernance démocratique et la consolidation de la paix, et la résilience au climat et aux catastrophes (PNUD, 2022).

### **3) OMS:**

Le 7 avril 1948 Entrée en vigueur de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé qui est une agence spécialisée de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour la santé publique.

L'Organisation mondiale de la santé fonctionne et avance avec les décideurs politiques, les partenaires mondiaux de la santé, la société civile, le milieu universitaire et le secteur privé pour aider les pays à élaborer et à mettre en œuvre des plans nationaux de santé solides. En outre, l'OMS aide les pays à fournir des services de santé équitables, intégrés et centrés sur la personne à un prix abordable ; Faciliter l'accès à des technologies de santé abordables, sûres et efficaces; et le renforcement des systèmes d'information sanitaire et des politiques de santé fondées sur des données factuelles (WHO, 2022).

### **4) ONUDI:** L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

L'Agence spécialisée des Nations Unies dont la mission est de promouvoir et d'accélérer la croissance industrielle durable dans les pays en développement et les économies en

transition, et d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des populations en mobilisant leurs ressources et leurs compétences à l'échelle internationale (ONUDI, 2022).

L'objectif de l'ONUDI:

Les trois priorités stratégiques de l'ONUDI sont :

- la réduction de la pauvreté par des activités productives ;
- Renforcer les capacités commerciales en promouvant l'investissement et la technologie.
- Énergie et environnement : développement industriel durable grâce à des programmes d'assistance technique. En 2009, l'ONUDI a lancé une Green Industry Initiative pour soutenir la transformation des structures industrielles existantes afin de les rendre plus «Vertes» (énergies renouvelables, efficacité énergétique, recyclage, limitation du gaspillage des ressources, réduction des émissions de carbone), et créer une nouvelle industrie qui respecte le environnement plus (ONUDI, 2022).

### **5) ONEDD:**

L'Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), créé par le décret exécutif n° 02-115 du 3 avril 2002. Le contexte de l'implantation de l'ONEDD au niveau international est lié aux nombreux protocoles et/ou conventions ratifiés et/ou signés par l'Algérie, dont l'Agenda 21 pour le développement durable, à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement durable. Développement, tenue à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992, ainsi que la Convention de Barcelone (Espagne) et les protocoles connexes, relatifs à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution.

Au niveau national, le Rapport National sur l'Etat et l'Avenir de l'Environnement (RNE 2000), adopté en Conseil des Ministres le 12 août 2001, la Stratégie Nationale de l'Environnement (SNE) appuyée par le Plan National de l'Environnement et du Développement Durable (PNAE-DD) qui a fait l'objet d'une conférence internationale de lancement et de mise en œuvre, tenue à Alger les 17 et 18 juin 2002, a souligné, à travers ses recommandations, la nécessité de créer un observatoire national de l'environnement et du développement durable. L'Observatoire national de l'environnement et du développement durable a été créé pour répondre à de nombreuses questions sur l'impact croissant des activités humaines et



Industrielles sur l'environnement. Il constitue un élément du dispositif mis en place par l'Etat pour assurer la mise en œuvre de la politique environnementale dans le cadre de la stratégie Nationale pour l'Environnement (SNE) et le Plan National d'Action pour l'Environnement et le développement durable. Parmi les missions du bureau figure la gestion des réseaux de surveillance et de mesure des pollutions et la surveillance des milieux naturels, ce qui lui donne la possibilité d'assurer le contrôle des rejets de fluides qui sont rejetés par les différentes unités industrielles dans les milieux, et ainsi déterminer la pollution charge. Dans les cours d'eau, les sédiments et les animaux (ONEDD, 2015).

### **6) ADEME:**

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie : est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC)

Histoire de l'ADEME:

Lors du choc pétrolier de 1973, le gouvernement français prend conscience de la dépendance excessive du pays au pétrole. L'Agence des économies d'énergie a été créée en 1974 pour mettre en œuvre la politique d'économie d'énergie. En 1982, elle fusionne avec d'autres organismes pour créer l'Agence française de maîtrise de l'énergie (AFME). L'Agence Nationale de Valorisation et d'Enlèvement des Déchets (ANRED) a été créée en 1975 pour accompagner la mise en œuvre de la loi du 15 juillet relative à l'élimination des déchets et à la valorisation matière. L'ANRED invente notamment des déchetteries qu'elle développe sur l'ensemble du territoire. En 1980, l'Agence de la qualité de l'air (AQA) est créée. Ces agences constituent une action politique puissante. Ils revendiquent la sobriété dans l'utilisation de l'énergie et des matières premières, à une époque où cette vision reste marginale. En 1990, le gouvernement français décide de créer une nouvelle agence, combinant ces trois domaines d'intervention. Ainsi, l'AFME, l'ANRED et l'AQA fusionnent en une seule institution : l'Agence française de maîtrise de l'environnement et de l'énergie (ADEME). (ADEME, 2022).

Mission:

L'ADEME travaille de la recherche à la diffusion de l'information, dans les domaines suivants:

- la gestion et prévention des déchets;
- la préservation des sols et traitement des sols contaminés;

- l'Efficacité énergétique L'énergie renouvelable ;
- la Prévention et contrôle de la pollution de l'air.
- Lutte contre les nuisances sonores et met en œuvre des politiques publiques en matière d'énergie et de protection de l'environnement (ADEME, 2022).

### 2. Généralités sur les villes durables

#### a) Définition de ville durable:

- Le concept de smart cities semble en être un qui s'adapte dans une certaine mesure aux enjeux actuels de développement durable des villes et de gouvernance plus participative selon le principe du bottom-up. En effet, ce concept saisit l'opportunité offerte par le développement croissant des nouvelles technologies numériques afin de les intégrer de la manière la plus efficace dans l'organisation et le fonctionnement des villes, en tenant compte de la gestion des ressources et du bien-être des citoyens. Puis ce concept de smart city s'impose comme une tendance (Emelianoff, 2007).
- Il est particulièrement attractif pour les collectivités à la recherche de la meilleure voie pour développer leur ville tout en profitant des nouveaux outils et moyens offerts par la recherche et l'innovation. Dans ce contexte, il est clair que la planification urbaine et les décisions politiques pour les années à venir doivent se concentrer sur le rôle que les technologies numériques peuvent jouer dans la transformation des villes et assurer leur viabilité et leur développement durable à long terme (Emelianoff, 2007).
- Une ville durable est une ville dans laquelle les habitants et les activités économiques s'efforcent en permanence d'améliorer leur environnement naturel, bâti et culturel à l'échelle du quartier et du territoire., tout en travaillant de manière à défendre toujours l'objectif d'un développement durable global , ce terme de ville durable – sustainable city – désigne un horizon politique de portée lointaine, sert de référentiel prospectif, tandis que le développement urbain durable renvoie au processus d'internalisation du développement durable dans l'urbanisme, selon des modalités plus professionnelles que politiques(Emelianoff, 2007).
- Nous pouvons dire que la ville durable n'est donc ni un slogan ni une suite de recettes (aménagement de pistes cyclables, amélioration du tri des déchets, etc.). Il ne s'agit pas seulement de quartiers verts ou d'économies de coûts Pour l'énergie des bâtiments publics, c'est tout un espace de réflexion et un espace concerté une ville « réunie » (Cassaigne, 2009).
- Le terme ville intelligente est né dans les années 1990.

Trois phénomènes sont souvent identifiés pour expliquer son origine et sa popularité : bien

que certains rattachent son origine au concept de « croissance intelligente » mis en avant par le nouvel urbanisme des années 1980(Söderström, Klauser, 2014 ).

Cette expression est avant tout le résultat de la stratégie de reconquête du marché d'IBM. Voulant augmenter ses bénéfices en période de récession, l'entreprise a en fait identifié les villes comme un marché potentiellement énorme et les a liées à technologie des informations et des télécommunications,

- Malgré cette abondance de termes et leur plus ou moins grande clarté, il y avait plus de 143 villes dites intelligentes dans le monde en 2013 (Albino, Dangelico, 2015). Ces chiffres sont encore partiels, puisque la Chine a choisi à elle seule 277 villes entre 2012 et 2014 qui sont vouées à devenir de vieilles théories astucieuses sur la ville du future (Douay, Henriot,2016).
- L'émergence de cette expression, dans l'histoire de l'urbanisme, fait suite à une série de réflexions sur la réflexion sur la ville de demain. En fait, de nombreux penseurs urbains se sont intéressés à demain, une ville où la technologie a toujours joué un rôle. La « smart city » reste l'aboutissement de ces différentes idées. Le succès de ce label tient aussi à son apparition dans un contexte particulièrement favorable.

Les villes seront déjà confrontées à quatre phénomènes principaux qui nécessitent la mise en œuvre d'une série d'actions :

1. Urbanisation croissante (Mair., Moonen,2014).
2. Changement climatique et prise de conscience de la rareté des ressources.
3. Réduire les budgets.
4. Concurrence entre les villes. Face à ces phénomènes, une « smart city » grâce à la technologie apparaît comme une réponse possible. En effet, « le lien avec la technologie est clair même s'il peut faire référence à une variété d'usages et de niveaux de personnalisation. » (Douay, Henriot ,2016).

- Accenture et Belfius définissent le concept de smart city comme :  
« La Ville intelligente est un écosystème de parties prenantes (gouvernements locaux, citoyens, entreprises multinationales et locales, universités, institutions internationales, etc.) engagé dans une stratégie durable (dites Des « 3P» People, Planet, Profit), Tout en utilisant les technologies comme facilitateurs pour atteindre ses objectifs durables et mener à bien les actions qui y sont liées. Cette Approche implique le développement progressif d'une vision stratégique commune et l'implémentation d'initiatives concrètes dans Divers domaines (smart mobility, environment, economy, living, people and gouvernance) afin de générer un développement économique durable et offrir une meilleure qualité de vie avec une gestion

rationnelle des ressources naturelles. Outre Cette perspective stratégique, les villes intelligentes requièrent également le développement et la diffusion de nouveaux modèles d'affaires qui contribueront efficacement à leur diffusion vers la durabilité, des instruments financiers innovants et une bonne compréhension des dynamiques des parties prenantes spécifiques. Les Développements académiques de ces problèmes doivent être réalisés en intégrant des approches managériales et financières solides aux discussions environnementales, d'ingénieries, urbaines et politiques. » (Smart City Institute ,2014).

- **Les six leviers de la ville intelligente :**

Source : (Inspiré de : Giffinger, R. (s.d.).  
The smart city model. In *European smartcities*. <http://www.smart-cities.eu/model.html>.)

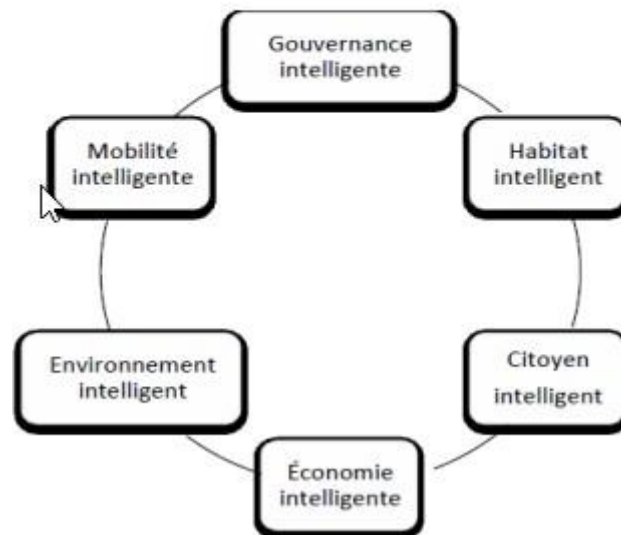


Figure 1 : Schéma des six leviers d'une ville intelligente

➤ **La gouvernance intelligente :**

La gouvernance à l'ère numérique est collaborative, plus connectée et transparente grâce aux outils technologiques. En d'autres termes, les nouvelles technologies de l'information et de la communication agissent comme un levier entre les décideurs, les acteurs publics et les citoyens. Nous envisageons notamment des panneaux électroniques dans les espaces publics qui peuvent afficher des informations aux citoyens ou des diffusions simultanées en ligne des réunions du conseil pour permettre à plus de personnes d'y assister. Cette décision est dite

Smart est celui qui saura briser les silos au sein de l'administration et des services municipaux qui permettront une collaboration étroite entre les différents acteurs et citoyens. La ville doit interagir directement avec les citoyens, en utilisant divers outils Web, y compris des interfaces d'accès instantané. (Harrison, Donnelly, 2011).

➤ **Le citoyen intelligent :**

Le citoyen est un acteur important de la ville intelligente. En effet, sa participation est requise, tant dans la phase de consultation préalable que lors de la phase de mise en œuvre, en tant qu'acteur de la protection de l'environnement, d'un point de vue économique ou social au sein de sa communauté. Ainsi, c'est le citoyen intelligent qui utilisera les nouveaux outils technologiques, notamment pour participer aux débats publics et à la vie du quartier.

➤ **L'économie intelligente :**

L'économie intelligente est un pilier économique que nous utilisons comme vecteur d'innovation et de création d'emplois durables pour la ville. Selon Gefinger, l'économie intelligente est basée sur l'esprit d'innovation, l'esprit d'entreprise, la productivité et la flexibilité du marché. (Giffinger, 2010).

➤ **Mobilité intelligente :**

Accès aux données de transport en temps réel via des écrans électroniques dans les gares, dans les gares ou dans les bus, les tramways ou via les Smartphones personnels permettent aux utilisateurs de connaître une multitude d'informations. C'est-à-dire l'état du trafic sur le réseau routier, le temps d'attente aux gares et stations de transport en commun, les panes et, en somme, une meilleure gestion des flux urbains. Une mobilité intelligente qui sera possible grâce aux différents centres de gestion de données, capteurs d'informations et caméras. Ainsi, les usagers des transports deviennent des producteurs de données. La mobilité intelligente comprend également le développement et l'accès à des applications qui permettront aux utilisateurs de faire l'expérience de la mobilité intelligente.

➤ **Environnement intelligent :**

La gestion de l'eau, la gestion des déchets et la gestion de l'énergie sont au cœur des préoccupations environnementales de la ville. Dans une ville intelligente, divers outils technologiques permettent notamment de protéger et de préserver nos ressources naturelles et nos milieux naturels, comme par exemple des capteurs pour détecter des fuites dans le réseau de canaux d'eau, des capteurs pour surveiller le transport de résidus de matériaux ou des capteurs pour mesurer le niveau de pollution de l'air. Ce sont de nouvelles technologies qui

fournissent une gamme d'informations en temps réel. En matière d'énergie, les « smart grids », une technologie informatique pour les réseaux intelligents de distribution d'électricité, peuvent améliorer la production et la distribution d'électricité tout en s'adaptant à la demande. Économiser de l'énergie grâce aux nouvelles technologies c'est aussi ça un environnement intelligent.

➤ **Habitat intelligent :**

Une maison intelligente peut être applicable à différents niveaux. Au niveau du milieu de vie, il peut s'agir d'un milieu de vie sécuritaire, où la culture foisonne et les services de santé et d'éducation sont offerts. De plus, il peut s'agir de l'aménagement d'espaces verts ou de zones écologiques qui peuvent être aménagés, par exemple, dans le cadre de divers programmes, dont l'Agenda 21.

### **b) Comparaison entre le concept de développement durable et le concept de ville intelligente:**

Tout d'abord, faisons une comparaison rapide de ces deux concepts. Il existe des similitudes entre le concept de «ville durable» et le concept de «ville intelligente», mais il y a aussi des différences importantes à noter. Par exemple, la recherche a montré que les villes durables se concentrent davantage sur les aspects environnementaux et sociaux, tandis que les villes intelligentes, ainsi que les aspects liés à la technologie, se concentrent davantage sur les caractéristiques économiques et sociales de la ville.

Le concept de développement durable et le concept de ville intelligente, comme la plupart des politiques publiques, s'articulent autour d'un cadre similaire. En effet, la démarche repose sur l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action et la mise en œuvre de ce plan d'action ainsi que sur la mobilisation de mécanismes de suivi et d'amélioration continue. (fig 2)

**Tableau 1** : Tableau comparatif de la théorie derrière les deux concepts  
(Inspiré de : MDDELCC, 2015; Doran, 2014; ITIS, 2012).

	VILLE INTELLIGENTE	DÉVELOPPEMENT DURABLE
<b>DÉFINITION</b>	Ville qui innove par de nouvelles technologies de l'information et des communications pour améliorer différentes problématiques relatives à la croissance démographique urbaine.	Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.
<b>OBJECTIF</b>	Améliorer la qualité de vie des citoyens et contribuer au développement durable notamment par l'optimisation des aires urbaines et par le traitement et l'analyse des données	Consolider le développement social et économique avec la protection de l'environnement. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir l'intégrité de l'environnement</li> <li>• Assurer la santé et la sécurité des communautés</li> <li>• Préserver les écosystèmes</li> <li>• Assurer l'équité sociale</li> <li>• Viser l'efficacité économique</li> <li>• Créer une économie innovante et prospère</li> </ul>
<b>PROCESSUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre une stratégie</li> <li>• Élaborer un plan d'action</li> <li>• Mettre en œuvre les actions</li> <li>• Effectuer un suivi</li> <li>• Ensemble des NTIC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarche intégrée de développement durable.</li> <li>• Élaborer un plan/ une politique</li> <li>• Élaborer un plan d'action</li> <li>• Mettre en œuvre les actions</li> <li>• Effectuer un suivi</li> </ul>
<b>Type de démarche</b>	<b>Participative</b> : implication des citoyens, entreprises et organisme dans le processus de préparation et de réalisation du projet.	<b>Collaborative</b> : travail en partenariat avec les organismes publics et privés et les entreprises.



### c) L'éco-conception :

#### Définition :

- Selon la norme de management environnemental ISO/TR 14062 publiée en 2002, c'est : « Intégration des aspects environnementaux dans la conception et le développement des produits »
- selon la directive 2009/125/CE du 21 octobre 2009 Le cadre des exigences d'éco-conception pour l'énergie- produits connexes c'est : "Intégrer les caractéristiques environnementales dans la conception du produit pour améliorer la performance environnementale d'un produit tout au long de son cycle de vie"
- « C'est une démarche préventive et innovante qui permet de réduire les impacts négatifs du produit, service ou bâtiment sur l'environnement sur l'ensemble de son cycle de vie, tout en conservant ses qualités d'usage. »

D'après une définition de l'ADEME (ADEME, 2016)

#### Différentes Mises En Œuvre De L'éco-conception :

La conception environnementale est différenciée selon la stratégie de l'entreprise. Cette méthode peut être mise en œuvre selon trois axes :

- ➔ **Technologie** : L'adoption de nouveaux procédés de fabrication, de nouveaux matériaux ou de nouvelles fonctions,
- ➔ **Commerciale** : Avec des changements dans les communications internes/externes, des changements dans la distribution ou la tarification (des produits aux services),
- ➔ **Organisation** : Au fur et à mesure que les partenariats se développent et que des données environnementales sont collectées (systématiques ou non systématiques)(ADEME ,2016).

#### Les Principes De L'éco-Conception :

##### Une approche Préventive:

- L'éco conception se définit comme l'intégration des droits environnementaux dès la conception d'un produit (bien ou service).

- L'éco conception vise à réduire l'impact environnemental d'un produit tout au long de son cycle de vie : extraction, production, distribution, utilisation et fin de vie des matières premières.
- L'éco conception optimise l'utilisation des ressources (réduction de l'énergie et des matières premières) et réduit les pollutions et les nuisances.
- En fin de compte, l'objectif de la conception verte est de réduire de manière préventive l'impact environnemental tout en maintenant la qualité des produits utilisés. Il s'agit essentiellement d'un document de processus de conception, qu'il soit complexe ou simple bon sens, dont le but est d'améliorer la qualité des produits respectueux de l'environnement (ADEME, 2016).

### **Une approche Globale:**

On distingue une démarche multi-étapes, multicritères et multi-acteurs :

L'éco-conception est un processus multi-étapes. Il prend en compte les différentes étapes du cycle de vie du produit (extraction matières premières, production, distribution, utilisation et fin de vie).

L'éco-conception est une démarche multicritères Elle prend en compte les consommations de matière et d'énergie, les rejets dans les milieux naturels, les effets sur le climat et la biodiversité...

L'éco-conception est une démarche multi-acteur Une démarche d'éco-conception est mise en œuvre par une entreprise ou un organisme public, mais elle implique l'ensemble des parties prenantes pour qu'elle soit réussie. Les fournisseurs, ainsi que les recycleurs, réparateurs et récupérateurs font partie intégrante du cycle de vie d'un produit ainsi que les consommateurs, acheteurs ou utilisateurs qui influencent la phase d'usage (ADEME ,2016).

### **Différentes méthodes de l'éco-conception :**

#### **Une approche compréhensive :**

- ◆ Évaluation globale du cycle de vie du produit et de tous ses impacts environnementaux.
- ◆ Trouvez des options de conception pour réduire l'échelle des principaux problèmes environnementaux.
- ◆ Contrôler les axes d'amélioration pour s'assurer de leur efficacité et assurez qu'ils n'aggravent pas d'autres effets.
- ◆ Une analyse Le cycle de vie ou ACV est une approche exhaustive.

### **Une approche sélective :**

C'est la recherche d'options de conception pour réduire l'échelle d'un ou plusieurs problèmes découverts précédemment. Une étude d'éco-conception portant sur certains aspects environnementaux du bâtiment produit peut être liée même s'il ne couvre pas l'intégralité Cycle de vie, ni tous les impacts environnementaux d'un produit.

Le principal enjeu de l'éco-conception est respecter ou prédire règlements environnemental dans le cycle de vie produit.

La méthode d'éco conception vous permet de vérifier les relations existantes entre choix de conception et influence environnement généré.(ADEME, 2016).

### **d) Les espaces verts:**

Les espaces verts sont des toitures végétales. Il existe plusieurs types d'espaces verts tels que les parcs et jardins, et ils sont généralement situés dans des zones urbaines ou semi-urbaines. En d'espaces verts dans le quartier. En effet, les espaces verts ne sont pas qu'un simple paysage vert, mais ils jouent un rôle important pour la santé et la nature, de plus, ils présentent de nombreux avantages et sont d'une grande importance dans la vie de tous les jours. La majorité de la population fait son choix de résidence en fonction de la présence (are-normandie,2022).

### **L'importance des espaces verts :**

L'urbanisation verte ou les espaces verts sont d'une grande importance pour l'amélioration de l'environnement et de la santé humaine. En fait, ils ont de nombreux avantages, par exemple : réduction du stress ; Pour ceux qui vivent en ville, les transports et les embouteillages peuvent être stressants pour eux. A cet effet, les espaces verts tels que les parcs et jardins contribuent à réduire le stress. De plus, ils réduisent la pollution ; Les villes sont parmi les endroits les plus pollués, ce qui peut causer de nombreuses maladies à leurs habitants comme l'asthme, mais les espaces verts contribuent à la purification de l'air pollué. Il y a aussi une augmentation de la valeur des biens immobiliers. Les maisons ou appartements à proximité de parcs ou jardins sont plus chers qu'une simple maison en centre-ville. En favorisant la cohabitation, les espaces verts permettent aux gens de se promener, de rencontrer de nouvelles personnes et de nouer des relations. Ils maintiennent la santé : L'espace vert peut aussi être un espace de sport et de méditation, améliorant ainsi la santé physique et mentale. Enfin, ils encouragent le refroidissement de la ville : Les arbres et les plantes au centre-ville peuvent être une solution aux pics de chaleur (are-normandie,2022).

### **Le rôle des espaces verts :**

Les espaces verts tels que les parcs et jardins ont un rôle essentiel dans le développement des villes. En effet sur le plan urbain : les espaces verts améliorent le paysage des zones urbaines et contribuent à l'embellissement des régions et des villes. En plus du plan environnemental; Les espaces verts ont un impact notable sur la nature, en particulier dans les villes, car ils réduisent la pollution et le dioxyde de carbone dans l'air et préviennent la déforestation et la dégradation des sols. Plan pédagogique : Les espaces verts dans les villes permettent d'accéder aux habitants pour être en contact direct avec les animaux et les plantes et ainsi éveiller en eux la nécessité de protéger l'environnement. Et enfin, le plan économique : il contribue à créer des opportunités d'emplois. Les parcs et jardins attirent les touristes et la majorité des habitants de la ville préfèrent vivre à proximité des espaces verts, ce qui entraîne une augmentation des prix des maisons à proximité des parcs (are-normandie,2022).

### **e)Les énergies renouvelables:**

Les énergies renouvelables (EnR) : sont des énergies issues de processus naturels en perpétuel renouvellement. Il existe plusieurs formes d'énergie renouvelable, parmi lesquelles l'énergie produite à partir du soleil (photovoltaïque ou thermique), du vent (éoliennes), de l'eau des rivières et des océans (hydraulique, marémotrice, etc.) et de la biomasse, qu'elle soit solide (bois et déchets). d'origine), liquide (biocarburant) ou gazeux (biogaz) ainsi que géothermique(géothermie).énergies purement renouvelables L'électricité comprend l'énergie hydroélectrique, éolienne, marémotrice et solaire photovoltaïque Les énergies thermiques renouvelables comprennent le bois-énergie (combiné ou commercialisé), le bois brûlé et les résidus de culture, les déchets urbains et industriels incinérés d'origine biologique, le biogaz, les biocarburants et l'énergie solaire(Coltier & plouhinec, 2019).

### **f) la gestion des déchets :**

#### **Définition de «déchets »:**

Selon l'Union européenne, un déchet est : "toute substance ou chose que le détenteur fabrique, a l'intention de fabriquer ou est obligé de fabriquer". Alors que la priorité dans la gestion des déchets est la réduction à la source : cela consiste à produire le moins possible, voire pas du tout (DIDIER, 2013).

### **Type des déchets:**

Plusieurs types de déchets peuvent être distingués selon le critère choisi pour la classification tels que : (SPI, 2014)

Selon l'origine des déchets : Selon ce critère, les déchets peuvent être regroupés en trois catégories de base pouvant contenir d'autres déchets.

**1. Déchets municipaux :** Les déchets municipaux comprennent les déchets communaux, les ordures ménagères, etc. Il s'agit notamment des déchets ménagers et assimilés et des déchets accessoires. La gestion des déchets municipaux relève de la compétence des collectivités territoriales et la responsabilité de la collecte et du traitement des ordures ménagères, en tant que telles, est assurée par les communes ou communes.

Etablissements publics de coopération intercommunale

**2. Déchets d'activités économiques :** Les déchets d'activités économiques sont constitués de « tout déchet, dangereux ou non, dont le produit primaire n'est pas ménager ». Ils viennent de tous les secteurs de production : agriculture, pêche, construction, artisanat, tertiaire, commerce.

**.3. Déchets de chantier :** Les déchets de chantier proviennent du secteur de la construction, qui comprend de nombreuses entreprises de tailles et de fréquences d'intervention différentes. Il s'agit majoritairement de déchets inertes, parfois associés à la source à des déchets non dangereux lors de la construction de sites de réhabilitation par exemple:

Les terres contaminées représentent la majorité du flux de déchets dangereux provenant de l'industrie de la construction. En raison de leur nature et des volumes produits, les déchets de construction ne peuvent pas être retracés.

Filières traditionnelles de collecte et de traitement des ordures ménagères et des déchets des autres entreprises.

En fonction des caractéristiques de dangerosité des déchets : en fonction du degré de risque et de danger provenant des différents déchets, on perçoit :

**.1. Déchets dangereux :** Les déchets dangereux contiennent des quantités variables d'éléments dangereux qui constituent une menace pour la santé humaine ou l'environnement.

Ces déchets présentent une ou plusieurs propriétés dangereuses qui peuvent être de nature physico-chimique (par exemple la propriété inflammable des solvants ou des hydrocarbures), santé (comme le risque d'infection par les déchets des activités de soins), ou encore environnementale (comme le risque de pollution de l'eau).

**.2. Déchet non inerte non dangereux :** Le déchet est présumé dangereux tant que la preuve de sa non-dangereusité n'est pas apportée. C'est donc un déchet non dangereux.

Tout déchet ne présentant aucune des caractéristiques qui en font un déchet dangereux." Les déchets non dangereux sans astérisque sont répertoriés dans la classification des déchets. Ils sont soumis à une obligation de traçabilité et doivent être inscrits au registre de contrôle des déchets.

De même, la publicité annuelle est obligatoire et les entreprises qui transportent, collectent, négocient, négocient ou agréent les déchets doivent être annoncées ou agréées par Le département concerné.

**.3. Déchet inerte non dangereux :** « tout déchet qui ne subit aucune modification physique, chimique ou biologique significative, ne se décompose pas, ne brûle pas, ne produit aucune réaction physique ou chimique, n'est pas biodégradable et ne se détériore pas.

Les substances qui entrent en contact avec lui d'une manière susceptible de nuire à l'environnement ou à la santé humaine sont des «déchets inertes».

**.4. Déchets d'activités de santé à risque :** Les déchets d'activités de santé sont définis comme « les déchets résultant d'activités de diagnostic, de contrôle, de traitement préventif, curatif ou palliatif dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire ». Ils comprennent:

- Déchets d'activités de soins à risques.
- Déchets d'activités de soins non dangereux assimilables aux ordures ménagères, Parties anatomiques (brûlées dans un certain crématorium),
- Déchets d'activités de soins à risques infectieux,
- Déchets à risques chimiques et toxiques,

### **Déchet radioactif:**

Ces déchets sont produits par trois grandes catégories de producteurs : les établissements de santé, le secteur diffus et les ménages. Son caractère contagieux et les risques qui en découlent, tant pour les personnes (professionnels de santé, patients, personnel de collecte et de traitement des déchets) que pour l'environnement, conduisent à une politique de gestion. Se concentre spécifiquement sur la sécurité et la prévention.

### **Objectifs de la gestion des déchets**

La démarche ou démarche de gestion des déchets au niveau de l'entreprise ou au niveau national vise à : (sans-auteur, 2002)

- Prévenir ou minimiser la production et la nocivité des déchets, notamment en travaillant sur la fabrication et la distribution des produits.

- Organiser le processus de transport des déchets et le limiter en termes de distance et de taille.
- Valorisation des déchets par la réutilisation, le recyclage ou toute autre procédure visant à obtenir des matériaux ou de l'énergie réutilisables à partir des déchets.
- Informer le public sur les impacts environnementaux et de santé publique de la production de déchets, des processus d'élimination, etc.,
- Le principe du pollueur-payeur, selon lequel le pollueur doit supporter les coûts résultant des mesures de prévention, de réduction et de contrôle de la pollution.
- Le principe de participation, selon lequel chacun devrait avoir accès aux informations relatives à l'environnement, y compris celles relatives aux substances et activités dangereuses.

**Chapitre 2:**  
**Méthodologie et**  
**Présentation de la station**



## Chapitre II : Méthodologie et présentation de la station

Ce chapitre est consacré à la méthodologie utilisée pour diagnostiquer la ville durable, et la présentation de la station visitée.

### L'élaboration d'un questionnaire :

Les questions sont élaborées à partir des rapports, de la réglementation algérienne, des normes, des bulletins, et des objectifs de développement durable de l'ONU.

Le questionnaire est composé de 62 questions:

- Questions liées aux objectifs de l'ONU: 12
- Questions liées aux (rapports, guides, bulletins, réglementation):41
- Questions liées à la station:19

				En Algérie			Dans un autre pays				
N°	Référence (Objectif, loi, decrets ...)		Question	Planification	Réalisation	Correction	Action	Planification	Réalisation	Correction	Action

### Présentation de l'entreprise:

Le bureau d'études -Suivis et Réalisation des programmes de l'environnement BIOTOPE- existe depuis 2003, qui se situe à Cité ibn Badis bloc A3 imama mansourah Tlemcen. Il est agréé par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement (MATE) par l'Union des Nations Unies pour l'Environnement « **UNEP** » & l'Association Internationale des études d'impact « **IAIA** » Tunisie.

Les principaux domaines d'activité de ce dernier sont la réalisation d'études réglementaires (études de risques, études d'impact, audits environnementaux, avis d'impact, etc.) et le conseil. Créé le 01 avril 2003 par Mme .RAHMOUN A, il est un Bureau d'Etude et de suivis et réalisation des programmes de l'environnement l'Aménagement et le développement durable. Son rôle est de contribuer à ce que les différentes composantes de l'environnement du projet

## Chapitre II : Méthodologie et présentation de la station

---

soient prises en compte comme des ressources à gérer et à évaluer, et non nécessairement pénalisées par des limitations et aussi l'élaboration des études environnementales.

Depuis sa création, ce bureau a su démontrer son aptitude à s'intégrer efficacement et en toute indépendance dans les équipes décisionnelles pour apporter de façon convaincante les éléments nécessaires pour infléchir favorablement les projets. A l'origine composé uniquement de ses 3 permanents .Son équipe permet de:

- accompagnent leurs clients dans l'évaluation de leurs risques pour l'environnement en général.
- réalisent des études pour des industriels, bureaux d'études ou autres bureaux d'études.
- opèrent à l'échelle nationale.

### **Leurs domaines d'intervention:**

- ✓ Etudes et Gestion des déchets,
- ✓ Etudes d'impact sur l'environnement,
- ✓ Etudes de danger,
- ✓ Etude du Plan d'Organisation Interne (POI) ;
- ✓ Traitement des rejets industriels,
- ✓ Installation des systèmes d'irrigation par aspersion,
- ✓ Traitement des eaux usées résidentielles, commerciales...,
- ✓ Projets de stations d'épuration des eaux usées urbaines et industrielles,
- ✓ Lutte contre les différents types de pollutions,
- ✓ Les ressources en eau et leur protection,
- ✓ Protection du milieu marin et du littoral,
- ✓ Conservation de la diversité biologique et la lutte contre la désertification,
- ✓ Etudes et aménagement du territoire,
- ✓ Réalisations topographiques et cartographiques,
- ✓ Différents types d'analyses des sols et des eaux,
- ✓ Etudes d'inventaires faunistiques et floristiques,
- ✓ Lutte contre les différents types d'érosions,
- ✓ Réalisation des études dans le domaine de la foresterie et de l'agronomie.

### **.Leurs moyens :**

- 02 véhicules.
- 02GPS
- 02 lignes téléphoniques GSM
- 01 ligne téléphonique fixe
- 01 Routeur ADSL
- 02 mini pc
- 02 micros portables
- 02 Appareil photo numérique HD
- 01 caméra vidéo
- 02 Imprimante laser noire (HP 1000, HP 2050)
- Imprimante laser couleur 01 02 (Epson 900, Canon LPB 5050)
- 01 imprimante/scanner à jet d'encre (Epson LX 218
- 01 imprimante jet d'encre format A3 (Epson 1100)
- 01 Kyocera Mita 218. Appareil photo
- 02 traceur HP 510.
- 01 télécopie
- 01 relieuse spirale + 01 relieuse métal + 01 perforatrice.

### **Démarche de l'étude d'impact:**

Le contenu de l'étude ou de la notice d'impact, élaboré en fonction de l'ampleur du projet et de son impact potentiel sur l'environnement, doit notamment comprendre :

- La présentation du promoteur du projet, le nom ou la raison sociale ainsi que, le cas échéant, sa société, son expérience éventuelle dans le domaine du projet envisagé et dans d'autres domaines.

## Chapitre II : Méthodologie et présentation de la station

---

- La présentation du bureau d'études
- Analyse des alternatives et variantes possibles de diverses options de projet en expliquant et en définissant les choix effectués aux niveaux économique, technologique et environnemental.
- Détermination des limites de la zone d'étude selon les limites définies par le rayon de la largeur conformément aux dispositions du décret exécutif n°07-144 du 2 jourmada Al-Ula 1428 correspondant au 19 mai 2007 susvisé. Œuvres. Agréments. Et sur un périmètre n'excédant pas trois (3) kilomètres pour les projets énumérés dans les annexes du présent décret.
- Description détaillée de l'état initial du site et données relatives spécifiquement à l'environnement avec ses ressources naturelles et sa biodiversité, ainsi que les zones terrestres, marines, aquatiques et de qualité de l'air susceptibles d'être affectées par le projet, accompagnées d'une échelle au 1/2500 plan d'implantation et plan foncier à l'échelle 1/200ème, montrant l'affectation des bâtiments et des terrains entourant le site du projet ainsi que toutes les servitudes.
- Évaluation des impacts directs et indirects attendus, à court, moyen et long terme, du projet environnemental (air, eau, sol, milieu biologique, santé, etc.) et la méthode utilisée pour évaluer l'impact.
- Un plan de gestion environnementale détaillé qui est un programme de suivi des mesures d'atténuation et/ou de compensation mises en place par le promoteur accompagné d'un calendrier d'exécution de ce plan.
- Une étude ou notice d'impact est obligatoirement accompagnée d'un rapport descriptif du projet, établi par le Bureau d'études et mis à la disposition du public pendant la période d'enquête publique.

Les résultats de cette dernière avec les avis des services techniques elle sera transmise pour approbation selon le cas de catégorie (au Wali; Ministre) pour une décision ultime de valider ou de refuser le projet.

# **Chapitre 03:**

## **Résultats**

## Chapitre III: Résultats

---

### **Tableaux des réponses aux questionnaires :**

Sur la base de notre diagnostic du bilan des villes durables en Algérie, nous pouvons tirer les résultats suivants :

#### **1) Tableau 2 des questions liées aux objectifs de développement durable de l'ONU :**

**Tableau 2** : tableau des questions liées aux ODD

			En Algérie			Dans un autre pays	
N°	Référence (Objectif, loi, décrets ....)		Questions	Planification	Réalisation Correction Action	Planification	Réalisation Correction Action
1	ONU	11 cible 11.1	Existe-t-il un programme administratif qui assure l'accès de tous à un logement et des services de bases adéquats et surs à un cout abordable ?	le Gouvernement donne la priorité à l'enjeu social qu'est l'accès pour tous à un logement décent à un coût abordable. C'est ainsi que le secteur de l'habitat a proposé une politique de logement opérationnel articulée autour de plusieurs axes.	Le secteur algérien du logement a mis en place un vaste programme de logement sous divers formules d'accession à la propriété ou louer pour permettre l'accès aux citoyens vers un logement décent et abordable, avec un ciblage attribuer des subventions publiques sur la base de critères de sélection prédéterminés. Là que La baisse du taux d'occupation par logement (TOL)	La Stratégie Nationale du Logement a été élaborée et sera soutenue par la loi « Logement et Développement Numérique » qui propose des solutions concrètes et pratiques autour de trois axes : construire mieux et moins cher ; Promouvoir la mixité sociale et améliorer le cadre de vie.	Au 1er janvier 2021, la France comptait au total près de 37,2 millions de logements. La même année, les résidences principales qui représentaient plus de 80 % de l'ensemble des logements français, étaient au nombre de 30,4 millions, alors que les résidences secondaires atteignaient près de 3,7 millions d'habitations.(AGENDA2030) 141 500 personnes sont « sans domicile fixe » en France

## Chapitre III : Résultats

					qui avait augmenté au cours des années 1970 a connu une baisse progressive depuis lors et plus précisément à partir de 2005 et a atteint 4,8 en 2010 pour redescendre à 4,4 en 2020,		métropolitaine (Insee, 2013)
2	Objectifs ONU	11 cible 11.2	Est-ce-que l'état à mis des projets qui assure l'accès de tous à des systèmes de transports surs, accessibles et viable , à un cout abordable ?	Le gouvernement, outre le renforcement et la modernisation des infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires, s'est engagé à développer et à moderniser les transports publics à travers la construction et l'exploitation du métro d'Alger et son exploitation sur une ligne de 18 km comprenant 19 stations avec des lignes prolongées en progrès et la mise en service	La longueur du réseau routier national est d'environ 128 502 kilomètres, et il comprend 1 206 kilomètres d'autoroute est-ouest et 4 200 kilomètres de routes.express répondant aux besoins de mobilité de personnes et facilitant le désenclavement des zones reculées du pays. Le transport ferroviaire connaît, en même temps, une extension et modernisation de son réseau (4200 km), électrification, renforcement et	La Conférence Mobilité qui s'est tenue en 2017 a identifié les besoins et attentes prioritaires de tous les citoyens autour de la mobilité. Ces rencontres déboucheront en 2018 sur une nouvelle loi d'orientation de la mobilité. Cette loi devrait placer au cœur de ses impératifs la réalisation de la transformation environnementale et de	En 2019, les dépenses de transport ont totalisé 438,2 milliards d'euros, soit 18,1 % du PIB : 72 % de ces dépenses sont destinées au transport routier. Les familles allouent 15 % de leur budget au transport, principalement aux particuliers. En 2019, le secteur des transports demeure le premier secteur à émettre le plus de gaz à effet de serre puisqu'il est responsable de 31 % des émissions nationales. Un peu plus de la moitié (51 %) des émissions de CO2 liées aux transports sont



## Chapitre III : Résultats

			de l'exploitation de 7 tramways en Plusieurs villes sur la prévision 20 tram. Le deuxième tronçon de la ligne du métro d'Alger, mis en circulation fin 2015, est entièrement accessible aux personnes handicapées et respecte les normes internationales d'accessibilité.	modernisation des trains. Une importance particulière est accordée au développement des systèmes de transports urbains (métro, tramway, transport ferroviaire de banlieue, téléphériques, etc.)	la lutte contre l'étalement urbain dans ce secteur, mais aussi d'une transition solidaire afin d'intégrer les groupes exclus.	émises par les voitures particulières. Seulement 0,8 % des voitures particulières roulent aux énergies alternatives. En 2019, 373,3 milliards de tonnes de marchandises ont été transportées sur la France métropolitaine. 9,0% transit terrestre de marchandises par chemin de fer et 89,0% par transit terrestre.	
3	Objectifs ONU	11 cible 11.3	Est ce qu'il existe une stratégie qui vise à renforcer l'urbanisation inclusive et durable pour tous et les capacités de planification et de gestion ?	Dans ce cadre, cinq nouvelles villes sont en chantier construction, sur des sites identifiés par le Plan National d'Aménagement du Territoire 2030. Il s'agit des villes nouvelles de Sidi Abdallah, Bui Nan, Bougzool, Minya et Hassi Messaoud. Ainsi, la loi d'aménagement et d'urbanisme a imposé la mise	Le gouvernement, sur la base du Plan national d'aménagement 2030, a mis en œuvre la construction de nouvelles villes et de nouveaux centres urbains.	La Stratégie nationale de l'architecture, encadrée, adaptée et renforcée par la récente loi sur la liberté de création, l'architecture et le patrimoine, est conçue autour de six volets : la communication sur l'architecture et le patrimoine architectural français, la formation et la recherche, les compétences	Dans le cadre de France Relance et du 4e Programme d'investissements d'avenir (PIA), le Ministère du Logement, le Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, le Secrétariat général pour l'investissement et la Banque des Territoires, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) pour les projets situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville en renouvellement urbain, ont lancé en mai 2021 l'appel à manifestation

## Chapitre III : Résultats

				en place de placez deux outils de développement et urbanisme intégré et différencié.		architecturales, la valorisation économique des l'architecture et la promotion d'une approche expérientielle.	d'intérêt (AMI) « Démonstrateurs de la ville durable », doté de 305 millions d'euros.
4	Objectifs ONU	11 cible 11.4	Trouverons-nous un dispositif législatif qui renforce les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial?	Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.			La loi du 8 août 2016 pour la restauration de la biodiversité, de la nature et des paysages envoie un signal de mobilisation à l'ensemble des territoires, des entreprises et des collectivités pour les inciter, à travers des outils régénérateurs, à se mobiliser pour agir en faveur de notre patrimoine naturel. Figure 3
5	Objectifs ONU	11 cible 11.5	Est ce qu'il y a un texte réglementaire qui réduit considérablement le nombre tuées et le nombre touchées	Le gouvernement a décidé de soumettre les plans d'urbanisme à des études géotechniques systématiques. "La loi N° 04-20 du 13	Pour réduire les risques liés aux séismes, l'action du gouvernement vise à rénover le cadre bâti vétuste, réhabilitation d'installations vétustes, élimination des dangers,	les plans de prévention des risques naturels (PPRN	Au 1er janvier 2019, 11 900 communes françaises sont couvertes par un PPRN agréé ou préalablement appliqué. Pour 87% d'entre eux, le PPRN se déclare à risque d'inondation et 17% d'entre eux à

	<p>par les catastrophes et qui réduit le montant des pertes économiques qui sont dues directement à ces catastrophes ?</p>	<p>Dhou El Kaada 1425 correspondant au 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable qui prévoit pour chaque risque majeur l'élaboration d'un plan général de prévention adopté par décret. Ce plan doit fixer l'ensemble des règles et procédures visant à atténuer la vulnérabilité à l'aléa concerné et à prévenir les effets induits par la survenance de cet aléa."</p>	<p>strict respect de l'application des critères d'intrusion, élaboration de cartes d'aléa sismique (partiel) pour 30 agglomérations et la création d'un laboratoire d'essais complet unique en Afrique, dans le bassin méditerranéen et dans le monde arabe.</p> <p>Pour faire face aux inondations, le gouvernement a fait d'énormes investissements pour protéger les personnes et les biens dans les zones urbaines les plus vulnérables. Ainsi, le Programme quinquennal 2010-2014 a alloué une enveloppe de plus de 100 milliards de DA pour la réalisation d'importants travaux de protection des populations à risque. Ce programme concerne principalement 15 aires métropolitaines du nord, 3 villes Le plateau de Hots et 4 villes du sud ont été soumis à des</p>		<p>risque de déplacement de terrain.<sup>22</sup> % des communes sont couvertes par des PPRN en raison du risque inondation outreun autre type de risque</p> <p>Figure 4</p>
--	--	--	--	--	--

## Chapitre III : Résultats

					<p>inondations catastrophiques dans le passé.</p> <p>Face aux risques industriels, le gouvernement a mis en place des plans Particuliers d'Intervention (PPI) pour faire face aux risques spécifiques autour des établissements industriels et créé des Plans internes d'Intervention (PII) dans le but de réguler le premier niveau de cours.</p>		
6	Objectifs ONU	11 cible 11.6	<p>l'état dispose-t-il d'une action réglementaire qui réduit l'impact environnemental négatif des villes par habitant, en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et la gestion ?</p>	<p>le Gouvernement a procédé à la création de près de 220 centres d'enfouissement technique de déchets (ménagers et inertes) et 16 centres de tri des déchets ménagers. la Stratégie nationale de gestion intégrée des déchets à l'horizon 2035 (SNGID-2035) vise, précisément la</p>		<p>Adopté en 2017, le plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PRÉPA) définit la stratégie de l'État pour réduire les émissions de polluants atmosphériques au niveau national et liste des actions concrètes à mettre en œuvre pour y</p>	<p>En 2016, la France a alloué 2,6 milliards d'euros pour protéger la qualité de l'air. Le niveau de ces dépenses était à peu près le même qu'il avait été dix ans plus tôt en 2007 (les dépenses ont été marquées par une augmentation de 9,8 % durant la période 2006-2010, suivie d'une diminution de 4,7 % durant la période 2010-2016). Les entreprises représentent 62 % de ce montant, suivies des ménages (26 %) et des</p>

## Chapitre III : Résultats

			<p>réduction des déchets à la source,</p> <p>le développement de l'économie circulaire et de l'économie verte. «Zéro déchets dans la nature d'ici 2035» est un des principaux résultats attendus.</p> <p>Les efforts du Gouvernement sont également orientés vers la sensibilisation et le soutien des entreprises industrielles au respect du cadre législatif et réglementaire national afférent à la protection de l'environnement, et l'abandon des procédés de fabrication, polluants ou dangereux pour la santé et l'environnement.</p>		parvenir.	administrations publiques (12 %).figure5
7	Objectifs	11	L'Algérie a promulgué la loi	La loi prévoit un prix national de	Mars 2017 Plan de	

## Chapitre III : Résultats

ONU	cibles 11.7	Avons-nous une politique qui assure l'accès de tous en particulier et des enfants et des personnes âgées et des handicapés à des espaces verts et des espaces publics surs ?	n° 07-06 du 13 mai 2007 relative à la gestion, protection et développement Des espaces verts qui sont créés "La politique de création d'un réseau d'espaces vert afin de maintenir la santé humaine et Maintien de l'équilibre écologique et climatique". Le ministère de l'Environnement et des Énergies renouvelables a déclaré que chaque capitale régionale dispose d'un parc urbain. Alors que le cadastre des espaces verts a permis la réalisation de 224 millions de mètres carrés de surface d'inventaire autorisée contre 80 millions de	la ville verte qui promeut une saine concurrence dans ce domaine entre toutes nos villes dans le but de jeter les bases d'une culture de la décoration et de l'espace de loisirs, d'autant plus que nos concitoyens développent un intérêt pour le maintien et l'extension toutes formes d'espaces verts en octobre de chaque année. L'année 2018 a vu l'organisation de la première édition de ce prix.	création d'espaces verts : la nature partout et pour tous pour permettre à tous les Franciliens d'avoir accès à un espace vert à moins de 15mn à pied.
-----	----------------	--	--	--	--

## Chapitre III : Résultats

				mètres carrés en 2014, les espaces verts et 3 539 espaces verts ont été classés.			
8	Objectifs ONU	11 cible 11. b	Prendrons-nous des mesures réglementaires qui faire accroître les nombres de villes et des établissements humains qui adoptent et mettent en oeuvre des politiques et plans d'action intégrée en faveur de l'insertion de tous de l'utilisation rationnelle des ressources , de l'adaptation aux effets des changements climatiques ?	Algérie a décidé, conformément à l'Agenda 2030, d'adopter des stratégies visant spécifiquement à : Améliorer la capacité à résister aux risques du changement climatique et aux catastrophes naturelles associées. Intégrer le changement climatique dans les politiques et stratégies à tous les niveaux. ; Améliorer l'éducation et la sensibilisation . Adaptation et atténuation du changement climatique.		L'État français a défini une stratégie au travers du deuxième plan national d'adaptation au changement climatique	L'Accord de Paris, adopté en 2015 lors de la COP21, vise à limiter le réchauffement climatique en deçà de +2 °C, tout en s'efforçant de le limiter à +1,5 °C. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (2015) fixe plusieurs objectifs : réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % en 2030 et de 75 % en 2050 par rapport à 1990 (réalisé en 2017 : -14,7 %), réduire la consommation d'énergie finale de 30 % en 2030 par rapport à 2012 (réalisé en 2017 : -4 %), la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie passera à 32 % en 2030 (réalisé en 2016 : 16 %). En 2018, la France a également entamé la révision de sa Stratégie nationale bas carbone (SNBC). Ce

							document présente les perspectives de réduction des émissions de gaz à effet de serre des investissements en faveur du climat en France sont estimés en 2017 à 41 milliards d'euros, soit une progression de 17 % par rapport à 2014. Ces dépenses sont en majorité consacrées à la rénovation énergétique des logements, aux énergies renouvelables et à la construction d'infrastructures de transports collectifs. Les porteurs de projets sont les ménages (40,3 %), les pouvoirs publics (34,2 %) et les entreprises (25,5 %)s différents secteurs d'activité Figure 6
9	Objectifs ONU	6 cible 6.2		l'Algérie a engagé depuis les deux dernières décennies, un programme de développement de	L'Algérie a fait de grands progrès en matière d'infrastructure de base : En 2019 Jardin les usines de traitement des eaux usées ont été déplacées de 45 usines en	La France a adopté une nouvelle stratégie internationale française pour l'eau et l'assainissement (2020-	la loi Oudin-Santini (2005), permet également aux acteurs de l'eau, collectivités territoriales, syndicats, agences de l'eau, de consacrer jusqu'à 1% de leur budget eau en



## Chapitre III : Résultats

		<p>Est ce que l'état a un plan législatif qui assure l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air ?</p>	<p>l'assainissement important sur l'ensemble du territoire national, visant l'amélioration du taux d'accès à l'assainissement et la protection des écosystèmes liés à l'eau et de l'environnement.</p>	<p>2000, il est passé à 177 stations en 2016 pour atteindre 199 stations en exploitation en 2019. Il y a actuellement un programme en cours à compléter 66 usines, qui permettraient à l'Algérie d'atteindre d'ici 2022 une capacité "d'épuration" de plus d'un milliard de mètres cubes. depuis 2000, le linéaire de son réseau d'assainissement qui est passé de 21.000 km en 1990 à 47.000 km en 2019. un programme de réalisation de 2.000km de réseau d'assainissement est en cours.</p>	<p>2030)</p>	<p>faveur d'action de coopération et de solidarité. Ainsi, près de 300 millions d'euros de dons entre 2007 et 2018 ont été mobilisés par les collectivités territoriales françaises, les syndicats et agences de l'eau au bénéfice de pays partenaires le Partenariat français pour l'eau(PFE), qui rassemble tous les acteurs du secteur (organisation de la société civile, secteur privé, collectivités territoriales, syndicats, organismes de recherches, Etat), œuvre à promouvoir l'expertise et le savoir-faire français et mettre l'eau et l'assainissement à l'agenda international.</p>
--	--	--	--	---	--------------	--

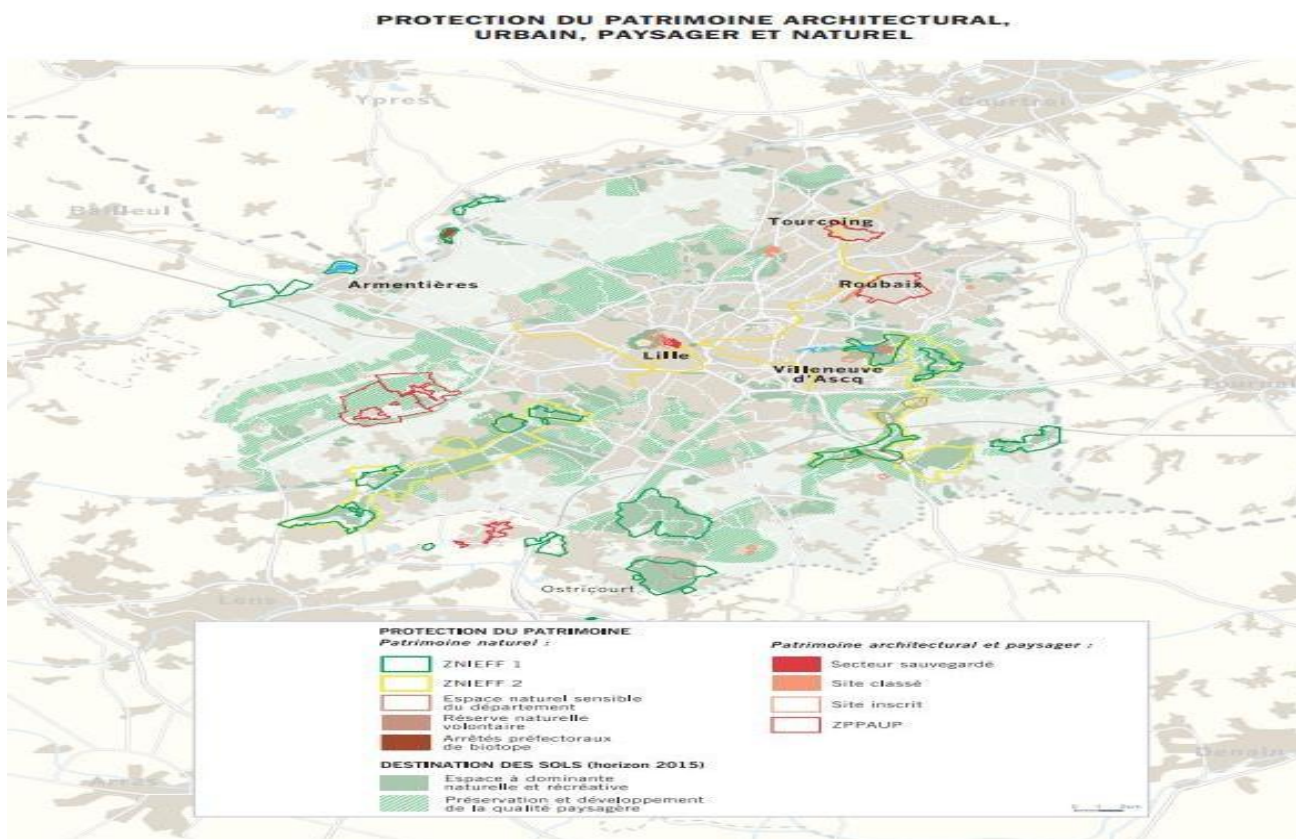
10	ONU	6 cible 6.3	Existe-t-il des stratégies qui améliorent la qualité de l'eau ?	<p>L'Algérie a mis en place des stations (question précédente) visant à gérer l'évacuation des eaux usées pour protéger les citoyens des risques de maladies hydriques, et aussi permettre l'évacuation progressive des rejets en mer et protéger les écosystèmes de toutes les formes de pollution.</p>	<p>Le 3ème plan national santé environnement (PNSE3) a pour objectif de créer 600 nouveaux captages protégés par an, via une déclaration d'utilité publique. De plus, il vise à mettre en place des plans d'actions contre les pollutions diffuses sur 1000 captages prioritaires, inscrits dans les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux 2016-2021</p> <p>Le plan Qualité de l'eau et baignade, mis en place en 2019, vise à améliorer la qualité de l'eau dans la Seine et Marne, renforcer la biodiversité et rendre possible d'ici 2024 la baignade.</p>
----	-----	-------------------	---	--	---

11	Objectifs ONU	6 cible 6.4	<p>Est ce qu'on a un programme étatique qui augmente considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau?</p>	<p>L'Algérie, à travers les sociétés de distribution d'eau, a mis en place un important programme de sensibilisation et de motivation envers les usagers pour rationaliser leur consommation d'eau, des mesures continues sont prises à travers les médias, les écoles et même les imams au niveau des mosquées. Une formation leur a été dispensée pour leur permettre d'intégrer le thème de l'économie d'eau dans leurs interventions.</p>	<p>Depuis 1980, l'Algérie a progressivement mis en place des mécanismes de gestion intégrée des ressources en eau. Ainsi, la loi relative à l'eau définit l'eau comme un bien pour la collectivité nationale et a introduit la notion de gestion par bassin versant. A cet égard, le gouvernement a mis en place un cadre organique, des outils de gestion et des mécanismes de financement. Le territoire national a été divisé en cinq grands bassins fluviaux avec, dans chacun d'eux, des organismes de bassin : agences de bassin et commissions de bassin.</p>	<p>La loi de 1966: elle pose le principe d'une gestion de l'eau par grands bassins versants, les bassins hydrographiques rattachés aux principaux fleuves français. La loi de 1992 : elle organise la planification dans le domaine de l'eau. Elle prévoit qu'un schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) e La loi de 2004 a transposé la directive-cadre sur l'eau prise par l'Europe en 2000 et orientant toute la politique de l'eau vers des objectifs de résultat, parmi lesquels l'atteinte du bon état des eaux à l'horizon 2015 La loi de 2006 refonde les principes de tarification de l'eau, notamment afin de garantir une plus grande transparence au consommateur.</p>
----	------------------	-------------------	--	---	--	--

12	ONU	7 cible 7.1	L'état a-t-il déjà mis en place des politiques pour garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable ?	<p>Le gouvernement s'emploie à promouvoir l'utilisation du gaz naturel à l'échelle nationale.</p> <p>Sa part en 2018 représente une part de près de 70% dans la consommation nationale d'énergie. Un gros effort a déjà été fait pour approvisionner la population en gaz en intensifiant le réseau de distribution et de raccordement : le réseau total construit entre 2010 et 2018 est d'environ 11 887 km, couvrant la quasi-totalité des régions du pays.</p> <p>Le gouvernement a introduit un ensemble d'obligations que toutes les entreprises nationales et étrangères opérant dans le secteur de l'énergie doivent respecter, telles que la réduction du torchage du gaz et la séquestration du dioxyde de carbone au</p>	la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte	Le 22 janvier 2019, ENGIE a également lancé le plan « Energie pouvoir d'achat », un dispositif permettant aux ménages français de remplacer leurs anciens équipements de chauffage par des installations modernes, plus efficaces, c'est-à-dire moins consommatrices d'énergie et assurant un meilleur confort.
----	-----	-------------------	---	---	--	---

				<p>niveau des sédiments ; promouvoir l'utilisation de carburants propres; Identification des déchets dangereux et Mise en place d'une procédure et d'une méthodologie de gestion de ces déchets selon des méthodes standardisées. En ce qui concerne la réalisation du premier objectif de l'ODD 7, le pourcentage de Le nombre de personnes utilisant des carburants et des technologies propres est passé de 86 % en 2000 à 93 % en 2016 selon les données de l'Office for National Statistics .</p>		
--	--	--	--	--	--	--

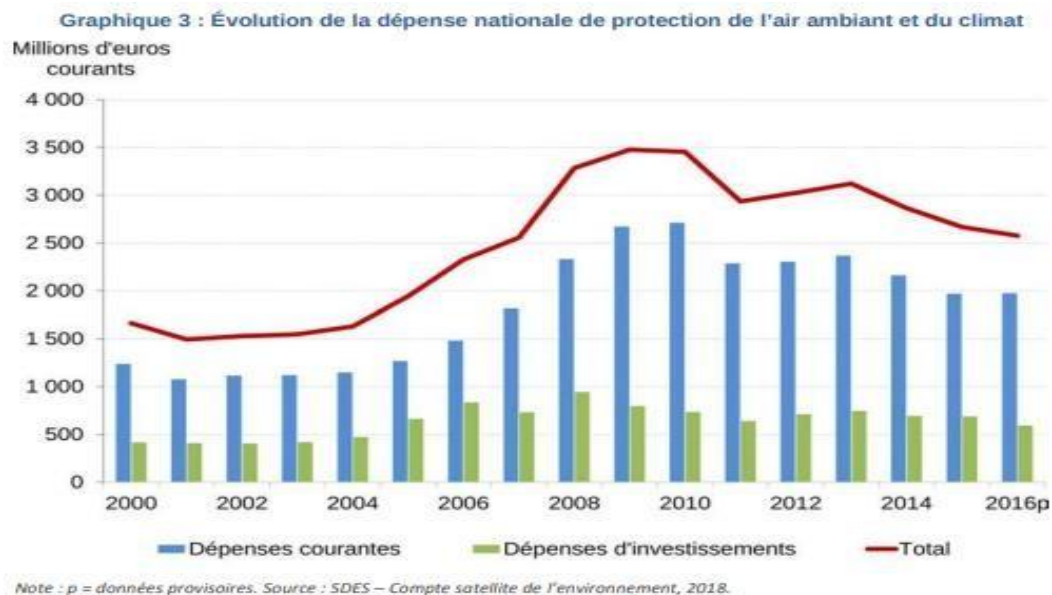
Figures liées au tableau précédent :



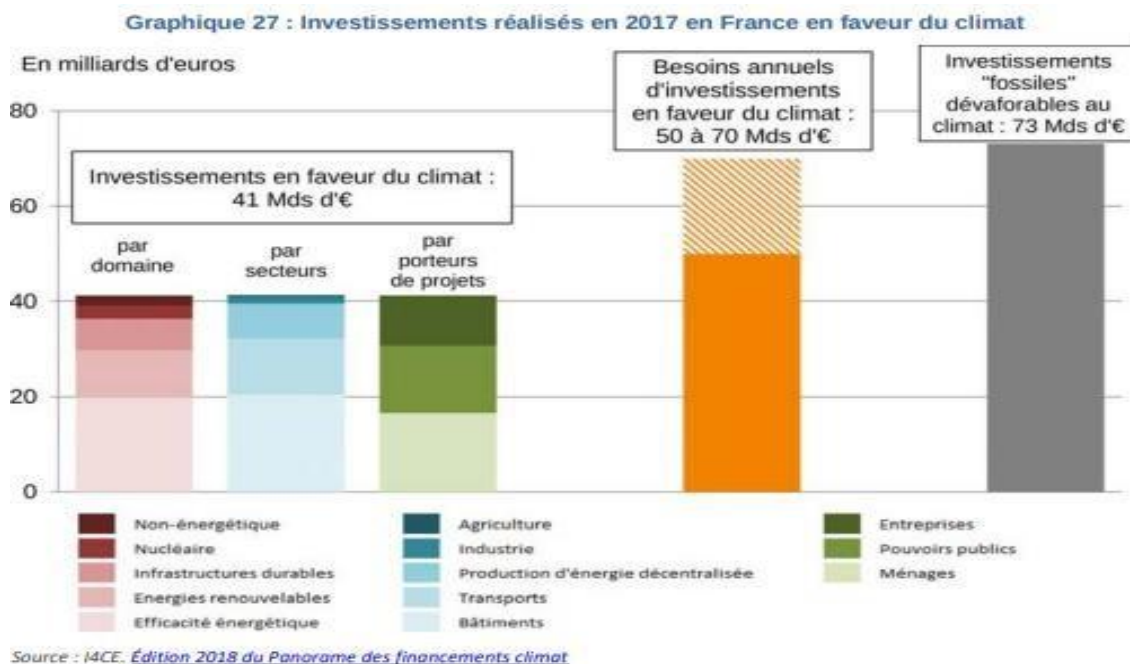
**Figure 2 :** carte protection du patrimoine architectural, urbain, paysager et naturel



**Figure 3 :** Graphique de l'évolution du nombre de communes couvertes par un plan de prévention des risques naturels en France



**Figure 4 :** Graphique : Evolution de la dépense nationale de protection de l'air ambiant et de climat en France



**Figure 5 :** Graphique : les investissements réalisés en 2017 en France en faveur du climat

2) *Tableau3 des questions liées aux guides, rapports et réglementation:*

Questions	Réponses	
	Planification Réalisation Contrôle Action	Planification Réalisation Contrôle Action
Quelles sont les lois gérant le développement durable ?	<p>La loi relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la loi relative à l'aménagement et au développement durable du territoire ;</li> <li>• la loi relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets ;</li> <li>• la loi relative à la promotion des énergies renouvelables dans le cadre du développement durable;</li> <li>• la loi relative à la protection et à la valorisation du littoral ;</li> <li>• la loi relative à la protection des zones de montagnes dans le cadre du développement Durable;</li> <li>• la loi relative aux conditions de création des villes nouvelles et à leur aménagement;</li> <li>• la loi relative à la prévention et à la gestion</li> </ul>	<p>La loi de 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement. Le 19 janvier 1995, le projet de loi relatif au renforcement de la protection de l'environnement est adopté définitivement. La loi n° 95-101 est promulguée au Journal Officiel du 3 février 1995</p> <p>LOI n° 2011-1749 du 5 décembre 2011 relative au plan d'aménagement et de développement durable de Corse</p> <p>LOI n° 2013-619 du 16 juillet 2013 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne dans le domaine du développement durable</p> <p>Loi n° 99-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire et portant modification de la loi n° 95-115 du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (legifrance2022)</p>



	des risques majeurs dans les cadres du développement durable;	
Quelle est la situation des projets de lois ?	<p>le projet de loi d'orientation de la ville ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le projet de loi relative à la qualité de l'air et à la protection de l'atmosphère ;</li> <li>• le projet de loi sur la responsabilité environnementale ;</li> <li>• le projet de loi sur les espaces verts ;</li> <li>• le projet de loi sur les zones humides ;</li> <li>• l'avant projet de loi relative à la circulation des ressources biologiques, au contrôle des organismes génétiquement modifiés et à la prise en charge des risques liés à l'usage des Biotechnologies modernes;</li> <li>• le projet de loi sur les aires protégées.</li> </ul>	<p>*l'agenda 2030 et les objectifs de développement Durable</p> <p>* PADD le projet d'aménagement de développement durable</p> <p>* les « territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) » en septembre 2014</p> <p>* la stratégie nationale bas carbone, publiée le 19 novembre 2015</p> <p>*la programmation pluriannuelle de l'énergie, le 27 octobre 2016</p> <p>* l'Agence française pour la biodiversité</p> <p>* des opportunités de la croissance verte et bleue, notamment en termes d'emploi, avec le développement des emplois verts dans le secteur de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables</p> <p>*Stratégie nationale contre les perturbateurs</p>

		<p>endocriniens, limitation des cultures OGM, nouveau plan national santé environnement (PNSE3)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>* La modernisation du droit de l'environnement</li><li>*La Stratégie nationale de recherche (SNR) adoptée en mars 2015</li><li>*'une politique d'efficacité énergétique pour les bâtiments de l'Etat et de ses opérateurs</li><li>*Le troisième plan national d'action en santé environnement (PNSE)</li><li>*La gestion urbaine de proximité (GUP)</li><li>*Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)</li><li>*Des programmations pluriannuelles de l'énergie (PPE)</li><li>*la politique volontariste et active de soutien à la protection et à la gestion durable de la biodiversité des Outre-mer(gouvernement France 2022)</li></ul>
--	--	---

<p>Quels organismes sont spécialisés dans la conception et la mise en œuvre d'une politique environnementale dans une optique de développement durable ?</p>	<p>l'observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD);</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE) ;</li> <li>• l'agence nationale des déchets (AND) ;</li> <li>• le centre de développement des ressources biologiques et de biosécurité (CDRB);</li> <li>• le centre national des technologies de production plus propres (CNTPP);</li> <li>• le conseil national d'aménagement et de Développement durable du territoire (CNADD) ;</li> <li>• le commissariat national du littoral;</li> <li>• l'agence nationale des changements climatiques;</li> <li>• l'agence nationale des sciences de la terre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN)</li> <li>* Association nationale pour la protection des eaux et des rivières (ANPER)</li> <li>* Association pour la prévention de la pollution atmosphérique (APPA)</li> <li>* Commission de Recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (CRIIRAD)</li> <li>* Fédération des conservatoires d'espaces naturels (FCEN)</li> <li>* Fédération nationale de la pêche et de la protection du milieu aquatique (FNPPMA)</li> <li>* France Nature Environnement (FNE)</li> <li>* Humanité et biodiversité</li> <li>* Association pour rassembler, informer et agir sur les risques liés aux technologies électromagnétiques (PRIARTEM)</li> <li>* Réseau action climat (RAC)</li> <li>* Réseau Ecole et Nature (REN)</li> <li>* Réserves naturelles de France (RNF)</li> <li>* Société française pour le droit de</li> </ul>
--	---	--

## Chapitre IV : Résultats

		<p>l'environnement (SFDE)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*Société Nationale de Protection de la Nature et d'acclimatation de France (SNPN)</li> <li>*Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (UNCPPIE)</li> <li>*Comité français de l'union internationale Pour la conservation de la nature (UICN)</li> <li>*Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (Gouvernement France 2022)</li> </ul>
<p>Quels sont les investissements les plus importants consentis par l'État pour améliorer la gestion des déchets industriels et ménagers et lutter contre la pollution industrielle ?</p>	<p>programme national de gestion des déchets municipaux (PROGDEM)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• programme national de gestion des déchets spéciaux (PNAGDES);</li> <li>• schéma national d'aménagement du territoire (SNAT);</li> <li>• plan d'aménagement côtier (PAC);</li> <li>• réseau de surveillance de la qualité de l'air (SAMA SAFIA)</li> <li>• projet de contrôle de la pollution industrielle dans la région Nord Est du pays avec l'appui de la banque de la banque mondiale (CPI);</li> </ul>	<p>214 installations de traitement thermique, Parmi eux, 121 sont des unités d'incinération d'ordures ménagères (UIOM) dont 58 avec récupération d'énergie thermique ou électrique, 212 installations de stockage de déchets non Dangereux (ISDND) sont répartis sur l'ensemble du territoire national (PLAN NATIONAL DE GESTION DES DÉCHETS 2019)</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• contrats de performance par plusieurs unités Industrielles polluantes.</li> </ul>	
<p>Quels sont les principaux investissements réalisés par le pays pour améliorer la gestion des déchets</p> <p>Lutte contre la pollution industrielle et domestique ?</p>	<p>programme national de gestion des déchets municipaux (PROGDEM)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• programme national de gestion des déchets spéciaux (PNAGDES);</li> <li>• schéma national d'aménagement du territoire (SNAT);</li> <li>• plan d'aménagement côtier (PAC)</li> <li>• contrats de performance par plusieurs Unités industrielles polluantes</li> </ul> <p>réseau de surveillance de la qualité de l'air (SAMA SAFIA)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• projet de contrôle de la pollution industrielle dans la région Nord Est du pays avec l'appui de la banque De la banque mondiale (CPI);</li> </ul>	<p>I. Un plan national de prévention des déchets est établi par le ministre chargé de l'environnement. II. Pour atteindre les objectifs visés à l'article L. 541-11, le plan comprend : 1e. Les objectifs nationaux et les orientations des politiques de prévention des déchets ; 2e. L'inventaire des mesures de prévention mises en œuvre ; 3e. Une évaluation de l'impact de ces mesures sur la conception, la production et la distribution de produits générateurs de déchets, ainsi que sur la consommation et l'utilisation de ces produits ; 4e. L'énoncé des mesures de prévention qui doivent être poursuivies et des mesures nouvelles à mettre en œuvre; 5e. La détermination des situations de référence, des indicateurs associés aux mesures de prévention des déchets et la méthode d'évaluation utilisée. III. Le plan national de prévention des déchets est établi par le ministre en charge de l'environnement en concertation avec les ministres et des organismes publics intéressés, les représentants des organisations</p>

		<p>professionnelles concernées, des collectivités territoriales responsables de la gestion des déchets, des associations nationales de protection de l'environnement agréées au titre des dispositions de l'article L. 141-1, des organisations syndicales représentatives et des associations nationales de défense des consommateurs agréés au titre de l'article L. 411-1 du code de la consommation. IV. Le projet de plan est mis à la disposition du public pendant deux mois. Il est le cas échéant modifié pour tenir compte des observations formulées, approuvé par le ministre en charge de l'environnement et publié. (PLAN NATIONAL DE GESTION DES DÉCHETS2019)</p>
<p>Quelles sont les dispositions relatives aux déchets solides, aux effluents liquides industriels, aux émissions atmosphériques et aux activités polluantes ou dangereuses pour l'environnement ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM);</li> <li>• la taxe d'incitation au déstockage des déchets des activités de soins ;</li> <li>• la taxe d'incitation au déstockage des déchets industriels spéciaux;</li> <li>• la taxe sur les sacs en plastiques ;</li> <li>• la taxe relative aux activités polluantes ou dangereuses pour l'environnement;</li> <li>• la taxe sur la</li> </ul>	<p>les dispositions :</p> <p>Vu l'arrêté du 2 février 1998 relatif aux prélèvements et à la consommation d'eau ainsi qu'aux émissions de toute nature des ICPE soumises à autorisation ;</p> <p>Vu l'arrêté du 3 avril 2000 relatif à l'industrie papetière ;</p>

	<p>pollution atmosphérique d'origine industrielle; • la taxe sur les carburants ; • la taxe sur les eaux usées industrielles.</p>	<p>Vu l'arrêté du 3 mai 2000 relatif aux prescriptions applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation sous la rubrique 2251 ;</p> <p>Vu l'arrêté du 20 septembre 2002 relatif aux installations d'incinération et d'incinération de déchets non dangereux et aux installations incinérant des déchets d'activités de soins à risques infectieux ;</p> <p>Vu l'arrêté du 20 septembre 2002 relatif aux installations d'incinération et de co-incinération de déchets dangereux ;</p> <p>Vu l'arrêté du 30 décembre 2002 relatif au stockage de déchets dangereux ;</p> <p>Vu l'arrêté du 12 février 2003 relatif aux prescriptions</p>
--	---	---

		<p>applicables aux installations classées soumises à autorisation sous la rubrique 2730 « traitement des cadavres, des déchets ou des sous-produits d'origine animale » ;</p> <p>Vu l'arrêté du 12 mars 2003 relatif à l'industrie du verre et de la fibre minérale ;</p> <p>Vu l'arrêté du 30 avril 2004 relatif aux prescriptions applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation sous la rubrique n° 2210 « abattage d'animaux » ;</p> <p>Vu l'arrêté du 30 juin 2006 relatif aux installations de traitements de surfaces soumises à autorisation au titre de la rubrique 2565 « traitement et revêtement de surface » ;</p> <p>Vu l'arrêté du 3 octobre 2010 relatif au stockage en réservoirs aériens manufacturés</p>
--	--	---



		<p>exploités au sein d'une installation classée soumise à autorisation au titre de l'une ou plusieurs des rubriques n° 1436, 4330, 4331, 4722, 4734, 4742, 4743, 4744, 4746, 4747 ou 4748, ou pour le pétrole brut au titre de l'une ou plusieurs des rubriques n° 4510 ou 4511 ;</p>
<p>Quelles sont les cibles de développement durable en Algérie ?</p>	<p>Cible 1. Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales Cible 2. Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui</p>	<p>1 Agir pour une transition juste, en luttant contre toutes les discriminations et inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous 2. Transformer les modèles de sociétés par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat, de la planète et de sa biodiversité</p>

## Chapitre IV : Résultats

	<p>n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable salubre</p> <p>Cible 3. Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis</p>	<p>3. S'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie, pour permettre une évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable</p> <p>4 Agir pour la santé et le bien-être de toutes et tous, notamment via une alimentation et une agriculture saines et durable</p> <p>5. Rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des ODD, et concrétiser la transformation des pratiques à travers le renforcement de l'expérimentation et de l'innovation territoriale</p> <p>6 Œuvrer au plan européen et international en faveur de la transformation durable des sociétés, de la paix et de la solidarité</p> <p>( feuille de route de la France2015)</p>
<p>Quelle est la superficie forestière moyenne en Algérie ?</p>	<p>4,1 millions d'hectares en 2005</p>	<p>16,8 millions d'hectares en 2019(France bois foret 2019)</p>

## Chapitre IV : Résultats

---

<p>Quel est le nombre actuel de parcs nationaux, réserves naturelles, réserves de chasse et centres cynégétiques en Algérie ?</p>	<p>il existe actuellement 08 parcs nationaux (195.362ha), 04 réserves naturelles (37599 ha) ; 04 réserves de chasse (42.200 ha) et 03 centres cynégétiques. (tableau 4)</p>	<p>"il existe 8 réserves naturelles nationales :</p> <p>RNN Baie de l'Aiguillon - Vendée (2 300 ha)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>&gt; RNN Baie de l'Aiguillon - Charente-Maritime (2 600 ha)</li><li>&gt; RNN Casse de la Belle Henriette (337 ha)</li><li>&gt; RNN Etang de l'Estagnol (78 ha)</li></ul> <p>&gt; RNN Iroise (39 ha), en cours de modification pour être étendue</p> <ul style="list-style-type: none"><li>&gt; RNN Jujols (472 ha)</li><li>&gt; RNN Prés salés d'Arès et de Lège Cap-Ferret (330 ha)</li><li>&gt; RNN Marais communal de Saint Denis du Payré (206 ha)</li></ul> <p>12 réserves de chasse et de faune sauvage :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>&gt; RCFS Pointe d'Arçay (1 035 ha)</li><li>&gt; RCFS Ile de Béniguet (57 ha)</li><li>&gt; RCFS Terres d'Oiseaux (131 ha)</li><li>&gt; RCFS Chanteloup (38 ha)</li><li>&gt; RCFS Le Hâble d'Ault (180 ha)</li><li>&gt; RCFS Le Masserreau (393 ha)</li></ul>
---	---	--

		<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; RCFS Sud Saint-Pierre (1 138 ha)</li><li>&gt; RCFS Le Migron (290 ha)</li><li>&gt; RCFS Grand'Mare (146 ha)</li><li>&gt; RCFS de Corse Ascu - Asco (3 0005 ha)</li><li>&gt; RCFS de Corse Tartagine (2 283 ha)</li><li>&gt; RCFS de Corse Bavedda - Bavella (1 972 ha)</li><li>10 réserves nationales de chasse et de faune sauvage :</li><li>&gt; RNCFS Les Bauges (4202 ha)</li><li>&gt; RNCFS Belledonne (2 307 ha)</li><li>&gt; RNCFS La Caroux-Espinouse (1 658 ha)</li><li>&gt; RNCFS Le Rhin (4 135 ha)</li><li>&gt; RNCFS Golfe du Morbihan (7 358 ha)</li> <li>&gt; RNCFS Lac de Madine et étang de Pannes (1 840 ha)</li><li>&gt; RNCFS Donzère-Mondragon (1 490 ha)</li><li>&gt; RNCFS La Petite-Pierre (2 728 ha)</li><li>&gt; RNCFS Orlu (4 243 ha)</li><li>&gt; RNCFS Lac du Der – Chantecoq et étangs d'Outines et d'Arrigny (5 664 ha)</li></ul>
--	--	---

## Chapitre IV : Résultats

		<p>11 parcs nationaux :  la Vanoise (1963), Port-Cros (1963), les Pyrénées (1967), les Cévennes (1970),  les Ecrins (1973), le Mercantour (1979), la Guadeloupe (1989), La Réunion (2007),  La Guyane (2007), les Calanques (2012) et le Parc national de forêts (2019)."(Parcnationauxfr2022)</p>
<p>Quel est le pourcentage de la population raccordée au réseau d'eau potable et au réseau d'assainissement ?</p>	<p>82% de la population est raccordée au réseau d'eau potable et 73% au réseau d'assainissement en 2000</p>	<p>Aujourd'hui sur les 64,8 millions d'habitant.es que compte la France métropolitaine, les chiffres du JMP indiquent que 100% de la population française serait raccordée au réseau d'eau dont 99,2% de la population avec un accès géré en toute sécurité et 0,8% avec un accès à des services élémentaires (soit environ 490 300 personnes). (UNICEF2017)</p>
<p>Quel est le taux de raccordement global ?</p>	<p>83,00 % en2000</p>	<p>97,8%en 2020 (C .I.EAU2021)</p>
<p>Quels sont les projets de développement de la dépollution portés par les unités industrielles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le complexe d'électrolyse de zinc de Ghazaouet</li> <li>, • le complexe sidérurgique ISPAT,</li> </ul>	<p>236 entreprises dont l'activité principale est dans le secteur d'activité Dépollution et autres services de</p>

<p>polluantes ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les cimenteries de Meftah, Zahana et de Hamma Bouziane.</li> <li>• de la lutte contre la pollution de l'air ;</li> <li>• les réseaux Samsafi a (le premier projet réalisé dans le cadre de la mise en œuvre du PNAE-DD concerne la mise en place de deux réseaux de surveillance de la qualité de l'air dénommés Samsafi a implantés à Alger et Annaba),</li> <li>• la dépollution dans le Grand Annaba (un projet de dépollution a été mené au niveau d'Annaba avec l'appui de la Banque mondiale sous forme de prêt de 36,6 millions de US \$),</li> <li>• des carburants verts (mise sur le marché de l'essence sans plomb). Le nombre de points de vente est de 112 sur la totalité du territoire national. Cet effort de l'Etat est également fortement perceptible en matière de soutien au développement agricole. En effet, différents Fonds Publics contribuent à la mise en œuvre des différents plans agricoles :</li> </ul>	<p>gestion des déchets1 - DOM)MERY DESAMANTAGE - 529287641 / 00011</p> <p>59310 Orchies Activité : 3900Z Dépollution et autres services de gestion des déchets</p> <p>2 - VALAME - 849407648 / 00039</p> <p>59280 Armentières Activité : 3900Z Dépollution et autres services de gestion des déchets</p> <p>3 - RAMERY REVITALISATION - 381753490 / 00089</p> <p>59193 Erquinghem-Lys Activité : 3900Z Dépollution et autres services de gestion des déchets</p> <p>4 - FLANDRES DESAMANTAGE -</p>
---------------------	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Fonds National de Régulation et de Développement Agricole ;</li> <li>• Le Fonds de Développement Rural et de Mise en Valeur des Terres par la Concession ;</li> <li>• Le Fonds de Lutte contre la Désertification et de Développement du Pastoralisme et de la Steppe</li> </ul>	<p>527956239 / 00026</p> <p>59150 Wattrelos Activité : 3900Z Dépollution et autres services de gestion des déchets</p> <p>5 - SODACEN - 533308599 / 00018</p> <p>59860 Bruay-sur-l Escaut Activité : 3900Z Dépollution et autres services de gestion des déchets</p> <p>6 - 4D ENVIRONNEMENT - 818971491 / 00019</p> <p>59121 Prouvy Activité : 3900Z Dépollution et autres services de gestion des déchets</p> <p>7 - SOTRAMIANTE - 413741141 / 00027</p> <p>59193 Erquinghem-Lys</p>
--	--	--

		<p>Activité : 3900Z Dépollution et autres services de gestion des déchets</p> <p>8 - REMSOL ENVIRONNEMENT - 831522446 / 00028</p> <p>59175 Templemars</p> <p>Activité : 3900Z Dépollution et autres services de gestion des déchets</p> <p>9 - ALISA D - 509493359 / 00038</p> <p>59167 Lallaing</p> <p>Activité : 3900Z Dépollution et autres services de gestion des déchets</p> <p>10 - SEMNORD AMIANTE - 841437049 / 00015</p> <p>59520 Marquette Lez Lille</p> <p>Activité : 3900Z Dépollution et autres services de gestion des déchets</p>
--	--	---



		<p>11 - ABO ENVIRONNEMENT - 797476058 / 00038</p> <p>59175 Templemars</p> <p>Activité : 3900Z Dépollution et autres services de gestion des déchets</p> <p>12 - LYS DESAMIANTAGE - 795299098 / 00025</p> <p>59223 Roncq</p> <p>Activité : 3900Z Dépollution et autres services de gestion des déchets</p> <p>13 - HAUTS DE FRANCE DESAMIANTAGE (HDF DÉSAMIANTAGE) - 810772186 / 00039</p> <p>59160 Lomme</p> <p>Activité : 3900Z Dépollution et autres services de gestion des déchets</p> <p>14 - NORAMIANTE - 797883683 / 00014</p>
--	--	---

		<p>59100 Roubaix Activité : 3900Z Dépollution et autres services de gestion des déchets</p> <p>15 - PB 3D ENVIRONNEMENT - 848692752 / 00019</p> <p>59320 Hallennes-lez-Haubourdin Activité : 3900Z Dépollution et autres services de gestion des déchets</p> <p>16 - NORD DESAM - 825024326 / 00019</p> <p>59100 Roubaix Activité : 3900Z Dépollution et autres services de gestion des déchets</p> <p>17 - 2L ENVIRONNEMENT - 831637376 / 00037</p> <p>59410 Anzin Activité : 3900Z Dépollution et autres services de</p>
--	--	--

		<p>gestion des déchets</p> <p>18 - AMIANTE REPERE - 901665042 / 00015</p> <p>59273 Fretin Activité : 3900Z Dépollution et autres services de gestion des déchets</p> <p>19 - TLA ENVIRONNEMENT - 825171739 / 00055</p> <p>59790 Ronchin Activité : 3900Z Dépollution et autres services de gestion des déchets</p> <p>20 - MY ASSAINISSEMENT - 903402006 / 00014</p> <p>59470 Wormhout Activité : 3900Z Dépollution et autres services de gestion des déchets</p> <p>21 - HAUTS-DE-FRANCE ENVIRONNEMENT -</p>
--	--	---

		<p>829839810 / 00027</p> <p>59160 Lille Activité : 3900Z Dépollution et autres services de gestion des déchets</p> <p>22 - DEMO + - 833505571 / 00012</p> <p>59000 Lille Activité : 3900Z Dépollution et autres services de gestion des déchets</p> <p>23 - EURL KELPRO-VRD - 910229632 / 00021</p> <p>59390 Sailly-lez-Lannoy Activité : 3900Z Dépollution et autres services de gestion des déchets</p>
--	--	---

<p>Quels projets ont été lancés sur la coopération internationale dans le domaine de l'environnement et de l'aménagement du territoire à travers l'assistance technique et la mobilisation ?</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La Banque mondiale (BM) a accordé à l'Algérie un prêt de 78 millions \$US pour le contrôle de la pollution industrielle.</li><li>• Le Fonds de l'Environnement Mondial (FEM) a financé huit (08) projets portant sur un montant global de 15 millions de \$ US. Il faut rajouter la requête portant sur un montant de 14 millions de US\$, introduite par l'Algérie auprès de cet organisme pour le financement d'un projet en cours de discussion relatif à l'impulsion d'un marché de l'efficacité énergétique de l'industrie.</li><li>• Le Fonds Multilatéral aux fins d'application du protocole de Montréal a fourni une assistance technique et financière à une quarantaine d'entreprises algériennes pour les aider à éliminer les SAO et à les remplacer par des substances et technologies alternatives. L'aide financière globale a porté sur un montant de 20 millions de \$US.</li><li>• Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) apporte aussi une assistance technique et financière à notre pays</li></ul>	
--	---	--

	<p>essentiellement dans le cadre du renforcement des capacités de l'éducation environnementale et du soutien à la mise en œuvre des conventions internationales conclues dans le domaine de l'environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La principauté de Monaco a octroyé à notre pays une station entrant dans le cadre d'un réseau d'observation de la qualité de l'air dans la ville d'Oran. Le réseau est actuellement en phase d'installation.</li> </ul>	
<p>Combien de stations centrales solaires ont été construites ? Et A combien S'élèvent leurs capacités ?</p>	<p>Nombre des centrales installée : 21 Centrales (21 Cle PV et 01 Cle Eolien)</p> <p>- Puissance Installée : 354,3 MW (344,1 MWc PV et 10,2 MW Eo-lien)</p> <p>Tableau 5</p> <p>Figure 6</p>	<p>26 centres solaires photovoltaïques :</p> <p>Centrale solaire de Cestas (300M)</p> <p>Centrale photovoltaïque de Toul-Rosières, Meurthe-et-Moselle (115M)</p> <p>La Colle des Mées, Alpes-de-Haute-Provence (100M)</p> <p>Parc solaire de Losse - Gabardan, Landes(67,5M)</p> <p>Centrale photovoltaïque de Crucey, Eure-et-Loir (60M)</p> <p>Centrale photovoltaïque de Massangis, Yonne (56M)</p>

		<p>Centrale photovoltaïque de Châteaudun, Eure-et-Loir (50M)</p> <p>Curbans (en), Alpes-de-Haute-Provence (33M)</p> <p>Parcs photovoltaïques de Cap'Découverte, Tarn (31M)</p> <p>Centrale Solaire de Gennetines, Allier</p> <p>Centrale Solaire de Diou-Dompierre/Besbre, Allier(12M)</p> <p>Centrale Solaire de Marmanhac, Cantal(12M)</p> <p>toreilles, Pyrénées-Orientales(12M)</p> <p>Saint-Martin-de-Crau, Bouches-du-Rhône(12M)</p> <p>Centrale Solaire de Sarrazac, Lot(11,5M)</p> <p>Istres Sulauze, Bouches-du-Rhône(11,54M)</p> <p>Colombelles, Normandie(11,4M)</p> <p>Saint-Clar, Gers (9M)</p> <p>Callian, Var (7M)</p> <p>Narbonne, Aude (7M)</p> <p>Courgenay, canton du JuraSuisse(6,7M)</p> <p>Bonnat, Creuse(5,35M)</p> <p>Sainte-Tulle, Alpes-de-Haute-Provence (5,24M)</p> <p>Vinon-sur-Verdon, Var(4,2M)</p> <p>Le Soler, Pyrénées-Orientales (15M)</p>
--	--	---

## Chapitre IV : Résultats

		Sourdun, Seine-et-Marne(4,5M) Beaupouyet, Dordogne(6,02M) (EDF2019)
Quel est le taux d'émission de gaz à effet de serre ?	En 2017,22% En 2014, 145 400 217 Tonnes de CO <sup>2</sup> ont été émis dans le pays Algérie.	les émissions de GES sur le territoire français, hors UTCATF, représentent 436 Mt CO <sub>2</sub> éq, dont 74,8 % sont du CO <sub>2</sub> et 12,8 % du méthane (CH <sub>4</sub> ). Elles sont en baisse de 1,9 % par rapport à 2018 et ont diminué de 20 % sur la période 1990-2019. (Gouv, fr2019)
Combien de plages a-t-il soumis au contrôle des rejets des déchets industriels ou déchets plastiques ou autre ? Quel est le taux de surveillance ?	312 plages ont fait l'objet de surveillance par les différentes stations de l'Observatoire. Il a été enregistré un taux de 98% de surveillance	
Quelles sont les actions mises en place pour améliorer la gestion des déchets ?	- De poursuivre les opérations d'éradication des décharges sauvages ; - La mise en service de 03 centres d'enfouissement technique (CET) notamment à Mascara et Oum el Bouagui ; - La réception de 02 décharges contrôlées (Béchar et Tizi Ouzou); - La valorisation des déchets	La gestion des déchets en France est déterminée par l'État, qui en fixe la politique et le cadre réglementaire, en accord avec la directive européenne 2008/98/CE. Cette gestion relève des collectivités territoriales. Selon le type de déchet, cette gestion peut être de la compétence de la commune, de l'EPCI DE DEPARTEMENT , de la R2GIO N(qui doit



	<p>organiques par la réalisation de 03 stations de compostage au niveau des wilayas de Sidi Bel-Abbes, Mostaganem et Mascara (en voie de finalisation) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La livraison et la mise en fonctionnement de 09 stations de traitement de lixiviats ;</li> <li>- La poursuite de l'exécution d'un programme d'appui aux collectivités locales de 4 wilayas pilotes : Jijel, Oum El Bouaghi, Ouargla, Setif. Ce programme a permis : §L'établissement de diagnostics de collecte et nettoyage et la proposition de scénarios d'optimisation du service de propreté ; §L'accompagnement des EPICs de collecte avec la mise en place partielle du nouveau schéma de collecte et des zones pilotes ; §La formation dans le suivi et le contrôle des prestations de propreté. - La finalisation des travaux de réhabilitation de la décharge d'Oued Smar. Le transfert du nouveau Parc Urbain de Oued Smar est en cours avec la wilaya d'Alger.</li> </ul>	<p>maintenant produire un PRPGD) ou de l'État (déchets militaires et nucléaires notam</p> <p>Réduction de 7 % des déchets ménagers et assimilés (DMA) produits par habitant entre 2010 et 2020. Cet objectif a, depuis, été renforcé par la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, qui le fixe à 10 % ;</p> <p>Réduction de la production de déchets d'activités économiques (DAE) , notamment du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), entre 2010 et 2020.</p> <p>Pour atteindre ces objectifs, le PNPd prévoit la mise en œuvre progressive de nombreuses actions.</p> <p>Des actions du PNPd :</p> <p>l'expérimentation du « retour à la consigne » pour inciter à rapporter certains emballages en vue d'un réemploi ou d'une réutilisation ;</p> <p>des actions visant à allonger la durée de vie des produits et à lutter contre l'obsolescence programmée</p>
--	---	--

## Chapitre IV : Résultats

---

		<p>les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire</p> <p>la démarche « stop-pub », visant à la réduction des imprimés non sollicités</p> <p>la réduction des sacs plastiques et d'autres produits en plastique à usage unique, fortement générateurs de déchets qui polluent les milieux marins. Ment) Plan national des déchets2019</p>
Combien y a-t-il d'inspections et d'opérations de contrôle pour les installations classées prioritaires qui rejettent leurs déchets dans le milieu naturel sans traitement en 2010 ?	111	
Combien de visites pour l'inspection et le contrôle périodiques en 2010?	785	
Combien d'activités de communication, de sensibilisation et d'éducation en 2010?	883	
Quel est le nombre d'associations et de clubs environnementaux qui ont bénéficié de l'encadrement et du soutien du secteur de l'environnement en 2010 ?	187	

## Chapitre IV : Résultats

Combien d'ateliers éco-pédagogiques ont été installés en 2015 ?	254	1300 établissements (eco-ecole2011)
Quels sont les plans d'aménagement du littoral en Algérie ?	02 PAC adoptés (Chlef, Bejaia), 03 PAC (Tipaza, Taref et Ain Temouchent) en cours de soumission	<p>Réalisation d'un projet partenarial d'aménagement (PPA) ayant pour objet la recomposition spatiale du territoire d'une ou des communes figurant à la liste mentionnée à l'article L121-1 du CU. Il peut délimiter des secteurs de relocalisation de constructions, d'ouvrages ou d'installations menacés par l'évolution du trait de côte.</p> <p>Réalisation d'une grande opération d'urbanisme (GOU) sur les secteurs de relocalisation</p> <p>A l'intérieur des secteurs de relocalisation, il peut être dérogé à la continuité de l'urbanisation, cependant ces secteurs doivent être en dehors :- de la bande des 100 mètres</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des Espaces Proches du Rivage</li> <li>- des espaces remarquables au titre de la loi Littoral (Gouvfr2021)</li> </ul> <p>LOI RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT, LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DU LITTORAL</p>

## Chapitre IV : Résultats

---

Combien de personnes participent à l'évaluation des services écosystémiques terrestres à l'intérieur et autour des limites des aires protégées côtières en 2014?	300	La Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) plus de 200 experts (EFESE 2013)
Quelle est la disponibilité estimée des ressources en eau ?	383 m <sup>3</sup> /hab./an en 2005	total des ressources disponibles = 191 milliards de m <sup>3</sup> /an, soit 3 262 m <sup>3</sup> par personne et par an (C.I.EAU)
Combien d'hectares sont touchés ou menacés par l'érosion en zone Montagneuse ?	douze (12) millions d'hectares 2008	En France, 17 % du territoire sont touchés par l'érosion (Journal la voix du nord 2020)

<p>Quels sont les objectifs nationaux de la stratégie environnementale ?</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Améliorer la Santé et la Qualité de vie du citoyen</li><li>-Conserver le Capital naturel et améliorer sa productivité</li><li>-Réduire les Pertes économiques et améliorer la compétitivité</li><li>-Protéger l'Environnement global</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Réduire les émissions de gaz à effet de serre</li><li>-Réduire la consommation énergétique Réduire la consommation énergétique primaire des énergies fossiles</li><li>-Augmenter la part des énergies renouvelables dans notre consommation énergétique</li><li>- Réduire la part de nucléaire dans la production d'électricité</li><li>- Réduire la mortalité due à la pollution atmosphérique</li></ul> <p>Disposer d'un parc immobilier aux normes BBC (bâtiment basse consommation)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Obtenir l'autonomie énergétique dans les départements d'outre-mer</li><li>-Augmenter la quantité de chaleur et de froid renouvelables et de récupération</li></ul> <p>Véhiculée par les réseaux</p> <p>SNTEDD2016</p>
--	---	---

## Chapitre IV : Résultats

<p>Quel est le taux d'urbanisation ?</p>	<p>31 % en 1966, passe à 40 % en 1977, 50 % en 1993 et se rapproche des 60 % en l'an 2000. 71,3 % en 2016</p>	<p>La proportion de Français vivant en ville n'a cessé de croître au cours de cette période. En 2020, 80,87 % de la population totale en France devrait vivre en espace urbain (figure 7) Insee2020</p>
<p>Quel pourcentage des dépenses est consacré à la protection des sols, au reboisement et à l'aménagement des steppes en 2018 ?</p>	<p>62,00 %</p>	<p>57,1%en 2014 (BANQUE DES TERRITOIRESFR2014)</p>
<p>Quel est le pourcentage des dépenses allouées à l'assainissement et au traitement des eaux usées en 2018 ?</p>	<p>41,00 %</p>	<p>43%, (EAU FRANCE 2019)</p>
<p>Quelle est la surface agricole utile ?</p>	<p>7.500.000 hectares (2018)</p>	<p>En France, la SAU représente environ 29 millions d'hectares, soit 54 % du territoire national. Elle se répartit en terres arables pour 62 %, en surfaces toujours en herbe pour 34 % et en cultures pérennes pour 4 % 2016 GEO2021</p>

## Chapitre IV : Résultats

<p>A combien est estimée les ressources en eau de l'algerie ?</p>	<p>Elle sont évaluées à 19,2 milliards de m<sup>3</sup>, en 2019 dont 12,4 milliards de m<sup>3</sup> d'eau de surface, 1,9 milliards de m<sup>3</sup> d'eaux souterraines du Nord et 4,9 milliards de m<sup>3</sup> d'eaux souterraines exploitables dans le Sud. En 2021 elles sont estimées à 23 milliards m<sup>3</sup>/an</p>	<p>En moyenne, on recense 480 milliards de m<sup>3</sup> de précipitations pour le territoire français chaque année. Nous pouvons également comptabiliser 270 000 kilomètres de cours d'eau permanents et des nappes souterraines estimées à 2000 milliards de m<sup>3</sup> (C.I.EAU2020)</p>
<p>Combien d'hectares de terres dans les régions steppiques sont en voie de désertification ?</p>	<p>7 millions d'hectares en 2012</p>	<p>Pour la France, on estime une perte de 26 m<sup>2</sup> de sol toutes les secondes soit environ 60 000 ha/an ou la perte de la superficie du sol d'un département tous les 7 ans (PLANETTERREFR2020)</p>
<p>combien de barrage y-a-t-il en algérie ?</p>	<p>81 barrages en 2019</p>	<p>447 barrages (EDF, FR2018)</p>
<p>Quelle quantité de limon peut être déposée dans les barrages ?</p>	<p>L'envasement des barrages représente 500 millions de m<sup>3</sup>, soit plus de 10 % de la capacité totale des barrages en exploitation (4,5 milliards de m<sup>3</sup>).</p>	<p>75 millions de m<sup>3</sup> en moyenne par an. La capacité totale perdue est évaluée à près de 2100 Mm<sup>3</sup></p>

## Chapitre IV : Résultats

---

Combien d'unités industrielles nationales ?	5.242 unités industrielles (ou 51 % du total) 2019	En 2019, on compte 272 500 unités légales dont l'activité principale relève de l'industrie : 233 900 sont des unités légales indépendantes et 38 600 appartiennent à un groupe. Parmi ces dernières, 31 800 (82 %) sont filiales d'une entreprise industrielle (INSEE, FR2020)
Quel est le volume annuel d'eaux usées rejetées ?	600 millions de m <sup>3</sup> en 2000	Le volume représente un peu plus de 85 mètres cubes par habitant et par an ; Soit 234 litres d'eau par personne et par jour (EAUFRANCE2020)
Quel est le pourcentage de la population urbaine raccordée aux eaux usées ?	85%en 2016	98,5%en 2020 (EAUFRANCE2020)



## Chapitre IV : Résultats

---

<p>Quelle est la quantité de déchets recyclables ?</p>	<p>La quantité de déchets recyclables est évaluée comme suit: métaux 100.000 t/an, papier 385.000 t/an, verre 50.000 t/an, plastiques 130.000 t/an en 2018</p>	<p>la France a produit 342,4 millions de tonnes (Mt) de déchets, contre 355,1 Mt en 2010. Cela représente 5,1 tonnes de déchets par habitant ,Les déchets minéraux, dont le tonnage s'élève à 235,5 Mt,Les déchets non minéraux non dangereux, dont la production atteint 94,7 Mt,t seulement 8,7 % des déchets totaux produits en France ,(tableau 6) (CNIID2010)</p>
<p>Quelle est la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité ?</p>	<p>La part des énergies renouvelables dans la production électrique de l'Algérie en 2010 est très insignifiante (0.4% à 1.8% en 2020)</p>	<p>En 2017, la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique de la France est de 10,7 % (GOUV, FR) figure8</p>

## Chapitre III : Résultats

Figures liées au tableau précédent:

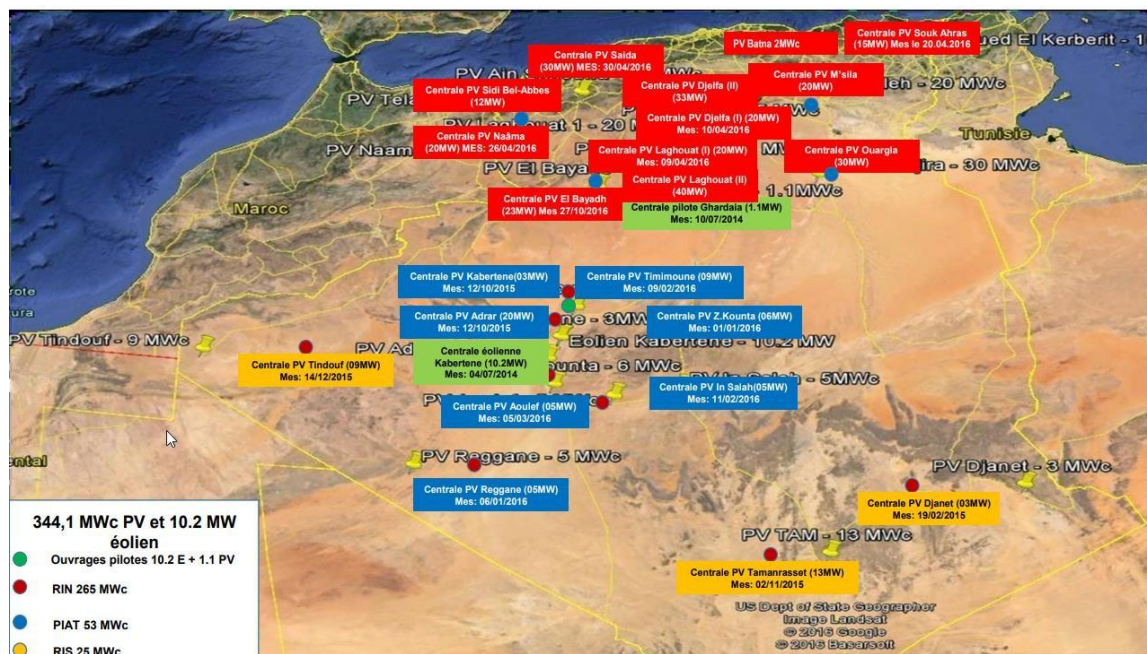
**Tableau récapitulatif des Aires Protégées en Algérie**

AIRES PROTEGEES		WILAYA	SUPERFICIE	DATE DE CREATION	PARTICULARITES	
Les Parcs Nationaux	Parcs	-Parc National d'El Kala	El Taref	80.000 Ha	Décret n° 83-462 du 23.07.1983	- Présence de 3 écosystèmes (forestier, lacustre et marin) - Englobe une zone humide unique en son genre, classée réserve de la Biosphère en 1990 par le M.A.B
	côtiers	-Parc National de Gouraya	Béjaia	2080 Ha	Décret n° 84-327 du 03.11.1984	- Unique station à Euphorbia dendroides
		-Parc National de Taza	Jijel	3807 Ha	Décret n° 84-328 du 03.11.1984	- Présence de la rare Sittelle kabyle Particularité géomorphologique (grottes et falaises)
	Parcs des zones de montagne	-Parc National de Théniet El Had	Tissemsilt	3425 Ha	Décret n° 83-459 du 23.07.1983	- Belles futaies de Cèdre - Plus belle vue de montagne à partir du sommet de Kef Siga (1714 m)
		-Parc National du Djurdjura	Bouira-Tizi ousou	18.850 Ha	Décret n° 83-460 du 23.07.1983	-Richesse floristique (des pelouses jusqu'aux plus belles forêts de cèdre -Diversité faunistique -Grotte du Makabé et du Léopard.
		-Parc National de Chréa	Blida-Médéa et Ain Defla	26.600 Ha	Décret n° 83-461 du 23.07.1983	-Sujets centenaires à base de If et de Houx mélangés à des Cèdres -Curiosité botanique (Berberis vulgaris) -Ruisseau des Singes.
		-Parc National de Belezma	Batna	26.250 Ha	Décret n° 84-326 du 03.11.1984	-Magnifiques peuplements de Cèdre. -Présence de l'unique peuplement de Lonicera etrusca et la très rare Epipactis helleborine.
	-Parc National de Tlemcen	Tlemcen	8225 Ha	Décret n° 93-117 du 12.05.1993	-Richesses archéologiques et spéléologiques (mosquées et grottes)	

	Parcs	-Parc National du Tassili	Illizi	80.000 Km <sup>2</sup>	1972	-Patrimoine culturel riche (15000 oeuvres rupestres). -Vestiges archéologiques. -Classé patrimoine Mondial en 1982 par l'UNESCO. -Classé Réserve de l'Homme et de la Biosphère en 1986 par le M.A.B.
	sahariens	-Parc National de l'Ahaggar	Tamanrasset	450.000 Km <sup>2</sup>	Décret n° 87-231 du 03.11.1987	-Renferme des sites archéologiques datant de 600.000 à 1 million d'années. -Comporte le plus haut massif d'Algérie (Mont Tahat: 2918 m). -Renferme depuis plus de 3 milliards d'années un patrimoine naturel unique et très dense (géologie, flore, faune et paysages).
Les Réserves Naturelles		-Réserve Naturelle de la Macta	Mostaganem	19.750 Ha		-Végétation aquatique représentée par: les Joncs. -Site attractif pour les Flamants roses.
		-Réserve Naturelle de Mergueb	M'Sila	13.482 Ha	1979	-Rares populations de Gazelles de cuvier et de l'Outarde houbara. -Ecosystèmes steppiques unique en son genre
		-Réserve Naturelle des Béni-Saleh	Guelma	2000 Ha	1972-73	-Présence du Cerf de Barbarie (espèce en danger)
		-Réserve Naturelle des Babors	Sétif	2367 Ha	Elle a été sujette des discussions depuis 1931, mais n'est pas encore classée	-Espèces endémiques : le Sapin de Numidie (flore ) et Sittelle kabyle (faune). -Présence de quelques reliques glaciaires (Populus tremula et Orchis nidus).
Les Réserve de Chasses		-Réserve de chasse de Djelfa	Djelfa	32.000 Ha	Décret n° 83-116 du 05.02.1983.	-Se trouve en plein forêt naturelle de Pin d'Alep.
		-Réserve de chasse de Mascara	Mascara	7000 Ha	Décret n° 83-117 du 05.02.1983.	-Présence de la Perdrix rouge (espèce très menacée)
		-Réserve de chasse de Tlemcen	Tlemcen	2000 Ha	Décret n° 83-126 du 12.02.1983	-Espèce végétale principale: le thuya
		-Réserve de chasse de Zéralda	Tipaza	1200 Ha	Décret n° 84-45 du 18.02.1984.	-Dominance de Pin d'Alep

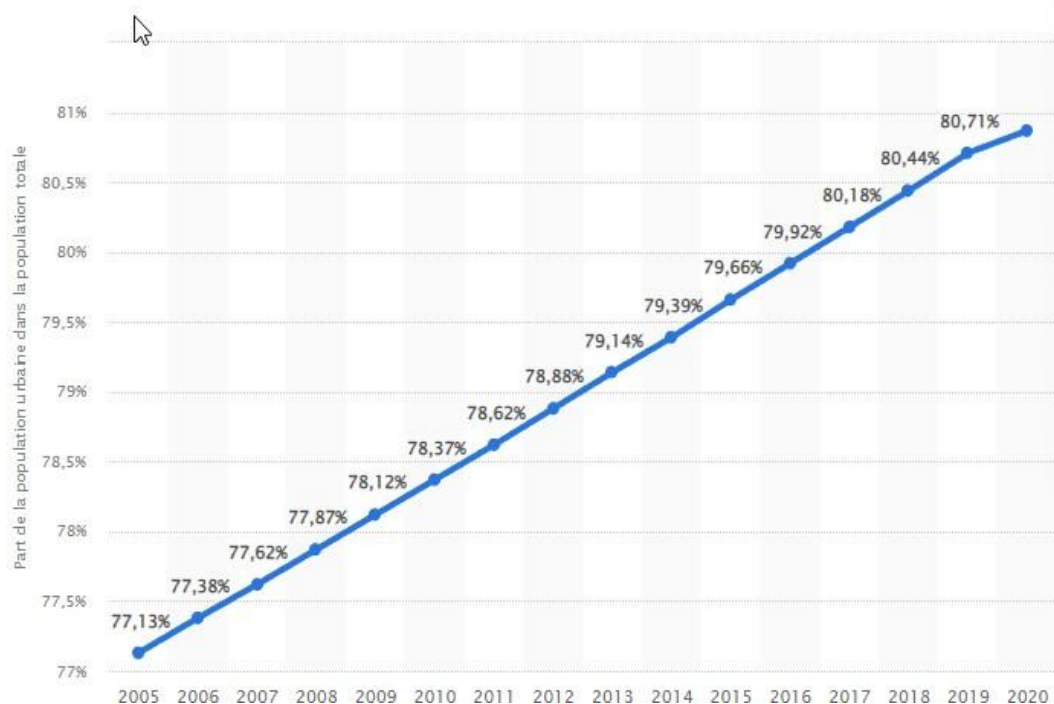
**Tableau 5** tableau des centrales solaires installées en Algérie

Centrales	P. Installée (MWc)	Centrales	P. Installée (MWc)
<b>1- Réseau PIAT</b>		<b>3- Réseau RIN</b>	
Eolienne Kabertène	10,2	Oued Nechou PV (Ghardaia)	1,1
Adrar	20	Sedret Leghzel (Naâma)	20
Kabertène	03	Oued El kebrit (Souk Ahras)	15
In Salah	05	Ain Skhouna (Saida)	30
Timimoune	09	Ain El Bel (Djelfa) 1 et 2	53
Regguen	05	Lekhneg (Laghouat) 1 et 2	60
Zaouiat Kounta	06	Telagh (Sidi-Bel-Abbes)	12
Aoulef	05	Labiodh Sidi Chikh (El-Bayadh)	23
<b>2- Réseau RIS</b>		El Hdjira (Ouargla)	30
Tamanrasset	13	Ain-El-Melh (M'Sila)	20
Djanet	03	Oued El Ma (Batna)	02
Tindouf	09	<b>Total SKTM (EnR)</b>	<b>354,3</b>



**Figure 6 :** Répartition des centrales solaires en Algérie

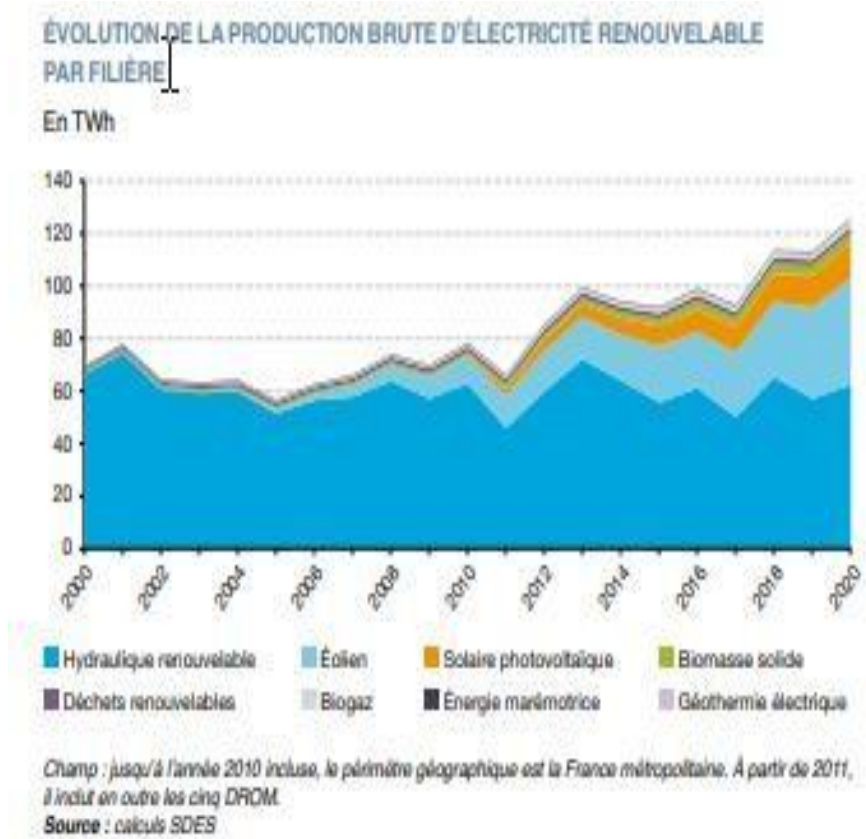




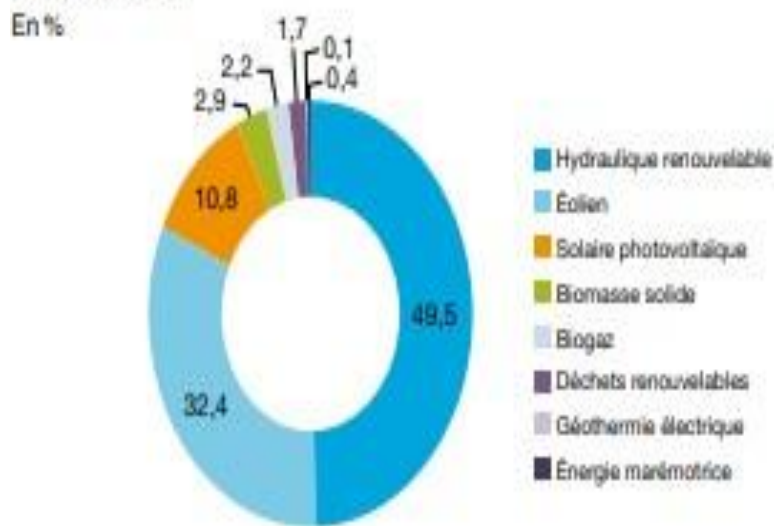
**Figure 7** : courbe d'évolution du taux d'urbanisation en France

**Tableau 6** : production des déchets en France 2018

Catégorie de déchets	Secteurs						
	Agriculture/ pêche	Industrie	Construction	Traitement des eaux, des déchets, assainissement, dépollution	Tertiaire	Ménages	Ensemble
Déchets minéraux non dangereux	0	4 338	224 162	3 382	806	2 857	235 544
Déchets non minéraux non dangereux	979	18 183	13 073	19 175	17 495	25 877	94 781
Déchets dangereux	331	2 880	2 972	3 652	1 221	1 042	12 098
<b>Ensemble</b>	<b>1 310</b>	<b>25 402</b>	<b>240 207</b>	<b>26 208</b>	<b>19 521</b>	<b>29 775</b>	<b>342 423</b>



**PRODUCTION BRUTE D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE PAR FILIÈRE EN 2020**  
**TOTAL : 126 TWh**



Source : calculs SDES

**Figure 8** : évolution de la production brute d'électricité renouvelable par filière en France

**Tableau 7 :** tableau de questions liées à l'entreprise

Questions :	Réponses:
Quelle est l'histoire de votre bureau d'études ? Et Quelle est la date de sa création ?	Date de création 04 Avril 2003
Quelles sont les principales étapes de son évolution ?	Les projets réalisés
Quelles sont vos coordonnées ?	0553961984 / 0771452649 biotope.2010@gmail.com
Avez-vous un site Web ou une page sur des sites de réseaux sociaux ?	Non
Quel est l'effectif actuel ?	03 permanents + les consultants
Quels sont vos objectifs ?	-Participation à des grands projets -Projets internationaux

## Chapitre III : Résultats

---

<p>Quelle est votre mission ?</p> <p>Quelles sont les particularités de votre bureau ?</p>	<p>-Elaboration des études environnementales</p> <p>-Sensibilisation</p> <p>Spécialisé dans les études d'impact et danger.</p>
<p>Vous entreprenez des études ou des projets nationaux, internationaux ou locaux ?</p>	<p>Locaux et nationaux</p>
<p>Pouvez-vous nous donner une liste des références légales applicables ?</p>	<p>1- Du point de vue légal et technique :</p> <p>Notre étude servira de document exigé en vue de l'obtention de l'autorisation administrative du projet pouvant avoir des impacts négatifs sur l'environnement, conformément aux décrets exécutifs :</p> <p>Décret exécutif n° 22-167 du 18 Ramadhan 1443 correspondant au 19 avril 2022 modifiant et complétant le décret exécutif n° 06-198 du 4 Joumada El Oula 1427 correspondant au 31 mai 2006 définissant la réglementation applicable aux établissements classés pour la protection de l'environnement.</p> <p>études réalisées:</p> <p>Décret exécutif n° 21-319 du 5 Moharram 1443 correspondant au 14 août 2021 relatif</p>

	<p>au régime d'autorisation d'exploitation spécifique aux installations et ouvrages des activités d'hydrocarbures ainsi que les modalités d'approbation des études de risques relatives aux activités de recherche et leur contenu.</p> <p>Décret exécutif n° 18-255 du 29 Moharram 1440 correspondant au 9 octobre 2018 modifiant et complétant le décret exécutif n° 07-145 du 2 Joumada El Oula 1428 correspondant au 19 mai 2007 déterminant le champ d'application, le contenu et les modalités d'approbation des études et des notices d'impact sur l'environnement.</p> <p>Décret n° 2007-144 du 1<sup>er</sup> février 2007 : fixant la nomenclature des installations classés pour la protection de l'environnement.</p> <p>Décret exécutif n° 07-145 du 2 Joumada El Oula 1428 correspondant au 19 mai 2007 déterminant le champ d'application, le contenu et les modalités d'approbation des études et des notices d'impact sur l'environnement.</p> <p>Décret exécutif n°06-198 du 4 Joumada El Oula 1427 correspondant au 31 mai 2006 définissant la réglementation applicable aux établissements classés pour la protection de l'environnement.</p> <p>2-Cadre législatif et réglementaire nationale :</p> <p>D'après le décret exécutif n°06-198 du 31 mai 2006 définissant la réglementation applicable aux établissements classés pour la protection de l'environnement et le décret n°07-044 du 19 mai 2007 fixant leur nomenclature.</p>
Quelles normes s'appliquent dans votre bureau ?	Nous n'utilisons pas de norme



Êtes-vous certifié ISO ?	Non
Quels sont les projets et les études que vous avez réalisés ?	<ul style="list-style-type: none"><li>· Réalisations des études d'impact environnementale et études de risques de plusieurs stations-services et unités industrielles (SOACHLORE mostaganem et Alger ; EATIT Tlemcen ; Soitine Nedroma, SNLB Nedroma, TAMCOTEX Tamzoura, Centrales à béton LAFARGE Tlemcen et Sidi Bel Abbès, unité de fabrication de tuyaux PEHD Sidi Safi, dépôt d'engrais Sidi Safi, complexe touristique Douar Belgaïd Oran, boulangeries, stations lavages,.....) ;</li><li>· Etude du Schéma directeur de gestion des déchets ménagers et assimilés à travers 4 communes de la Wilaya de Saïda ;</li><li>· Etude de Schéma Directeur de gestion des déchets ménagers à travers 5 communes de la Wilaya de Naama ;</li><li>· Etude du Plan de gestion de la zone humide de Dayet El Ferd Sebdou ;</li><li>· Etude et Suivi pour la réalisation et l'équipement d'un Centre d'Enfouissement Technique à Tablat Wilaya de MEDEA ;</li><li>· Etude d'éradication des décharges publiques à Blida ;</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>· Suivi pour la réalisation d'un Centre d'Enfouissement Technique à ARZEW.</li><li>• réalisation de pépinières scolaires</li><li>• aménagement des espaces vert cité les cerisiers</li><li>• désherbage et plantation au niveau de l'hôpital de Tlemcen</li></ul>
Est ce que vous faites des analyses environnementales (eau , air , sol ) ?	Non, nous sous-traitons les analyses à des laboratoires spécialisés
Quels paramètres physicochimiques ou biologiques utilisez-vous dans vos analyses ?  Quels sont les problèmes rencontrés souvent ?	Nous ne faisons pas d'analyses physicochimiques
Avez-vous des projets d'énergie solaires, éolienne ou de biomasse ?	Non

## Chapitre III : Résultats

---

Vous avez déjà mené des études ou des projets de reboisement, d'aménagement ou d'espaces verts ?	Oui
Quels sont les problèmes rencontrés souvent?	Absence de matière première, de plante .....

# **Chapitre 04:**

## **Discussion**

## Chapitre IV : Discussion

---

Notre étude s'est concentrée sur l'analyse des enjeux et défis actuels de la situation de l'Algérie dans une perspective de développement durable. Les résultats de l'enquête ont révélé la nécessité de se doter de structures et d'acteurs pour définir une politique de la ville durable. Dans ce contexte, il est nécessaire de développer des mécanismes de bonne gouvernance urbaine capables de répondre aux enjeux du développement durable afin d'espérer une meilleure articulation des agglomérations urbaines avec les différentes agglomérations périphériques.

Premièrement, concernant la superficie forestière en Algérie, elle était estimée à 4,1 millions d'hectares en 2005 comme le confirme FERKA ZAZOU en 2006 que la couverture forestière totale en Algérie est de 4,1 millions d'hectares, soit un taux de boisement de 16,4% pour le Nord de l'Algérie et de 1,7 % seulement si les régions sahariennes sont également prises en considération.

Quant à la surface agricole utile (SAU) elle a été estimée à 7,5 millions d'hectares en 2018 alors que Madr 2020 précise qu'en Algérie, la surface agricole utile (SAU) est de 8445490 hectares soit 19,9% de la surface totale. La superficie du pays, qui constitue une toute petite part face à une population en croissance constante.

Dans le secteur des sols également, nous avons constaté qu'en 2008 12 (12) millions d'hectares étaient touchés et menacés par l'érosion, alors que Namdili et Benikhlef Kara en 2014 ont déclaré que 45% des sols agricoles sont directement menacés par l'érosion, soit 12 millions d'hectares en des facteurs d'érosion généraux et privés variant entre 2000 et 4000 tonnes/km<sup>2</sup>an est menacée par l'érosion dans le monde entier. Où Le ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire a confirmé que la sévérité de l'érosion hydrique varie d'une région à l'autre. La partie ouest, où l'érosion touche 47 % de toutes les terres, est la zone la plus érodée du pays ; Viennent ensuite les régions Centre (27%) et Est (26%).

Ensuite on parle aussi des terres situées dans les zones steppiques menacées qui sont en voie de désertification, on a trouvé qu'elles étaient estimées à 7 millions d'hectares en 2012, alors que Mme Attar en 2014 disait qu'en Algérie il y en a près de 500 000 hectares de terres en zones steppiques sont en voie de désertification, et plus de 7 millions d'hectares sont directement menacés par le même processus.

En revanche, pour la France, on estime la perte de 26 mètres carrés de sol chaque seconde, soit environ 60 mille hectares/an soit la perte de la surface de sol du département tous les 7 ans.

## Chapitre IV : Discussion

---

Concernant le secteur de l'eau, la disponibilité de la ressource est estimée à 383 m<sup>3</sup>/en 2005 puisque Kheirbash et Akshi ont indiqués que la consommation/population/an en Algérie a été multipliée par 3 en 40 ans. Selon le CNES (7), elle est passée de 1 500 m<sup>3</sup> en 1962 à 500 m<sup>3</sup> en 2003 et 361 m<sup>3</sup> en 2004, selon les prévisions ANRH, 430 m<sup>3</sup> en 2030, dont 82 % de la population est raccordée à un réseau d'eau potable, et 73% pour le réseau d'assainissement en 2000, tout en confirmant par Nabil Kheirbash et Kamel Akshi que l'accès à l'eau potable pour la majorité de la population avec un taux de raccordement de 98% en 2015 Le taux de raccordement aux réseaux d'eau et d'assainissement a atteint 90% en 2015, contre 73,2 % en 2000.

De ce point de vue, nous pouvons dire que nous avons constaté que le volume annuel des eaux usées rejetées était estimé à 600 millions de mètres cubes en 2005 lorsque les services des eaux en Algérie ont annoncé que le volume annuel des eaux usées rejetées était de 750 millions de mètres cubes/an 2010.

L'extraction et le stockage de ses ressources en eau pour la production d'électricité, l'irrigation, l'approvisionnement en eau partagé, la protection contre les inondations et les besoins de navigation fluviale ainsi que les activités nautiques récréatives en général peuvent être simples et directs, souvent une vanne contrôlant l'accès au tuyau de décharge dans le corps du barrage et un réservoir, parfois une structure de barrage séparée Y compris un canal de drainage dans la structure du tube avant, on peut donc dire qu'on a trouvé 81 barrages en Algérie en 2019 alors que Genève 2011 indique qu'il y a 66 barrages en Algérie en 2010. L'envasement de ses barrages représente 500 millions de m<sup>3</sup>, soit plus de 10% de la capacité totale des barrages en exploitation (4,5 milliards de m<sup>3</sup>), tandis qu'Ali Namdili et Benikhlef Kara indiquent qu'il existe plusieurs barrages en Algérie qui souffrent du phénomène de sédimentation. , qui a déjà conquis 1,1 milliard de mètres cubes selon l'UNESCO, avec une moyenne annuelle de 0,65% de la capacité totale, ce qui représente une durée de vie moyenne de 140 ans.

En ce qui concerne la protection et la préservation des ressources naturelles, le réseau de réserves en Algérie est encore rare ; Il est constitué de dix (10) parcs nationaux créés et classés par décret dans le nord du pays : El Qalaa (Al Tarfa), Taza (Jijel), El Qaraa (Bejaia), Djerjara (Bouira - Tizi Ouzou), Charia (Blida ). Wathniah Al Hadd (Tissemsilt), Belizma (Batna) et Tlemcen. et deux (2) dans le sud du pays : El-Hajar (Tamanrasset) et Tassili (Illizi).  
- Quatre (4) réserves naturelles (classées et Localisation : Beni Salah (Guelma), Marqab (Masila), Babur (Bourj Bou Arreridj Sétif), La Mecque (Mostaghanem et Oran).

## Chapitre IV : Discussion

---

Plusieurs autres réserves naturelles en construction : Mont Isa (Aurtruche), Iles Habibas (Oran), Yakorine (Tizi Ouzou), Iles Rochgoon, Lac Fitzara, marais de Beni Belaid, etc...

- De nombreuses réserves intégrées incluses dans différents jardins citoyens.

- Deux (2) réserves de biosphère : Castle National Parks et Tassili.

Biens du patrimoine mondial (naturels) : Parcs nationaux Pierres et Tassili.

- Parallèlement à ce réseau, il existe quatre (04) réserves de chasse

(Djelfa, Mascara, Tlemcen, Zeralda) et trois (03) centres de pêche.

Alors que FATES Amel a confirmé que la superficie totale des onze parcs nationaux en Algérie (Nord et Sud) est de 5 3193 837 hectares, ce qui représente 22,33% du territoire national.

4 réserves naturelles 4 réserves de chasse En 1982, l'Algérie a répertorié treize zones humides d'importance internationale pour l'hivernage et la nidification de la sauvagine. Ces sites ont une superficie de 1,8 millions d'hectares répartis comme suit : • Deux (02) sites répertoriés en 1983 : Lac Tonga et Lac Opéra : 4900 hectares. • Un site (01) inscrit en 1994 : Bird Lake : 15 hectares. • Dix (10) sites ont été recensés en 2002 : Shatt Sharqi, Shatt Al-Hadna, Wadi Laerer, Ishaqassen Gates, Shatt Marawan et Wadi Kharouf, Makta swamps, Oulad Said oasis, Sabkhat Oran, Tamnit oasis et Sayed Ahmed Al-Timi. Au final, la superficie classée des zones humides algériennes est de 1 866195 hectares représentant 0,78% du territoire national (contre 0,02% et 0,08% respectivement pour le Maroc et la Tunisie).

Quant à la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité en Algérie que nous avons constatée en 2010 est très faible 0,4% à 1,8% en 2020, alors que mesdames HAMITI et BOUZADI transmettent que l'énergie solaire devrait atteindre d'ici 2030 plus de 37% de la consommation nationale de production d'électricité et énergie L'éolien, qui est le deuxième axe de développement et qui devrait représenter environ 3% de la production d'électricité d'ici 2030,

Nous avons également relevé le nombre de centrales installées : 21 centrales (21 Cle PV et 01 Cle Wind) et la puissance installée : 354,3 MW (344,1 MWc PV et 10,2 MW Wind) en 2018. Quand A. Mefti, et Khallaf ont indiqué qu'il existe un réseau de stations d'évaluation des sédiments solaires, et que le nombre de ces stations est très limité. En Algérie, il n'existe que sept stations mesurant la composante globale et diffuse du rayonnement solaire depuis 1970. Le nombre de ces stations est insuffisant et pour cette raison différents modèles ont été proposés pour estimer les dépôts solaires au niveau local ou régional.

## Chapitre IV : Discussion

---

Au sujet des déchets nous avons trouvés la quantité de déchets recyclables est estimée comme suit : métal 100 000 tonnes/an, papier 385 000 tonnes/an, verre 50 000 tonnes/an, plastique 130 000 tonnes/an en 2018. Le Programme National de Gestion des Ordures Ménagères (PROGDEM) en Algérie produit au moins 20 millions de tonnes de déchets ménagers par an de toutes catégories. Le pourcentage de déchets organiques était de 49,21 % et le pourcentage de déchets recyclables était de 46,25 % (papier, carton, plastique, verre, fer). Alors que dans un autre pays comme la France produit 342,4 millions de tonnes de déchets, contre 355,1 millions de tonnes en 2010. Cela représente 5,1 tonnes de déchets par habitant, les déchets minéraux, qui ont un tonnage de 235, 5 millions de tonnes, les déchets non dangereux non métalliques, la production de qui atteint 94,7 millions de tonnes, soit seulement 8,7 % du total des déchets produits en France.

Dans ce contexte, l'Algérie a réalisé des investissements pour améliorer la gestion des déchets industriels et domestiques et lutter contre la pollution industrielle, notamment le Programme national de gestion des déchets municipaux (PROGDEM), le programme national de gestion des déchets Spéciaux (PNAGDES) ; Plan National d'Aménagement du Territoire (SNAT) ; Plan d'Aménagement du Littoral (PAC) ; Réseau de surveillance de la qualité de l'air (SAMA SAFIA), Projet de lutte contre la pollution industrielle dans la région du Nord-Est du pays avec l'appui de la Banque mondiale (CPI) ; Contrats de performance par plusieurs unités industrielles polluantes.

Pour le secteur du logement , depuis qu'on a vu la baisse du taux d'occupation par logement (TOL) qui a augmenté au cours des années soixante-dix, il a connu une baisse progressive depuis lors et plus précisément à partir de 2005 et atteint 4,8 en 2010 pour diminuer à 4,4 en 2020 Ainsi le secteur du logement algérien devrait Développer des programmes de logement sous diverses formes d'accession à la propriété ou de location pour permettre aux citoyens d'obtenir un logement décent et abordable, en ciblant l'attribution de subventions publiques sur la base de critères sélections prédéfinies.

En matière d'aménagement du territoire, la recommandation de l'OMS pour la désaturation des espaces verts est de 10 m<sup>2</sup> / habitant. Cependant, la norme algérienne est de 20 m<sup>2</sup>/habitant, une norme théorique qui n'est généralement pas applicable, donc la situation actuelle est l'absence d'une norme indicative minimale appropriée pour créer des espaces verts pour guider le travail local des responsables électoraux.



## Chapitre IV : Discussion

---

Ce qui concerne le changement climatique, L'Algérie conformément à l'Agenda 2030, a décidé d'adopter des stratégies qui visent spécifiquement à améliorer la résilience aux risques liés au changement climatique et aux catastrophes naturelles, mais jusqu'à présent, aucun progrès n'a été réalisé sur ces stratégies.

# **Conclusion**

## Conclusion

---

Nous avons travaillé pour un objectif dans l'étude du cas des villes et du développement durable en Algérie, car nous avons établi un questionnaire adapté aux objectifs de développement durable des Nations Unies. Ce questionnaire est à la base de notre diagnostic et est effectué sur la base des réglementations algériennes liées au développement durable, aux rapports et aux bulletins. Il se compose de 62 questions divisées en catégories. Nous avons également développé un questionnaire adapté au travail de l'impact environnemental à Tlemcen en coopération avec le bureau d'études de suivis et la sensibilisation des programmes d'environnement biologique.

Nos résultats peuvent être résumés comme suit::

Concernant le diagnostic (questionnaires), nous pouvons conclure par:

En ce qui concerne le secteur de l'eau, nous pouvons conclure que les ressources en eau disponibles en Algérie ont diminué de 1500 mètres cubes en 1962 à 383 mètres cubes en 2005 et pour cela nous pouvons dire que les ressources en eau diminuent au cours des dernières décennies mais selon les prévisions de l'ANRH à 430 mètres cubes en 2030. Par conséquent, nous pouvons dire que l'Algérie a souffert d'une crise d'eau ces dernières années en raison du manque de précipitations.

Concernant l'aménagement de territoire, La recommandation non saturée de l'OMS pour les espaces verts est de 10 m<sup>2</sup> / habitant. Cependant, la norme en Algérie est de 20 m<sup>2</sup>/dhabi, ce qui est une norme théorique qui n'est généralement pas appliquée, donc la situation actuelle se caractérise par l'absence de normes indicatives minimales appropriées pour la création d'espaces verts, pour guider le travail des élus locaux.

Quant à l'état des énergies renouvelables en Algérie, l'énergie renouvelable dans la production d'électricité est estimée à 1,8% en 2020, et elle devrait atteindre 3% d'ici 2030, et aussi l'Algérie dispose actuellement de 21 centrales solaires centrales, pour cette raison, nous pouvons dire que l'Algérie occupe une place importante en terme e capacité d'installation des énergies renouvelables.

Pour la quantité de déchets ménagers et assimilés (DMA) produits au cours de l'année 2020 en Algérie est estimée à environ 13,5 millions de tonnes, et l'augmentation de ces quantités est due à la forte expansion démographique, à la croissance des activités économiques et à l'urbanisation. L'agence (AND), mise en place pour gérer les déchets, a évalué l'état de plus de 50 installations de traitement, centres technologiques d'enfouissement (CET) et opérations de décharge (DC) confondus. Des progrès ont été réalisés, mais ils restent insuffisants par rapport à la situation qui prévaut dans ce domaine.

## Conclusion

---

En Algérie, le développement durable, comme il ressort de ce travail, s'est institutionnalisé et permis par étapes successives mais lentes. Le développement durable est devenu un discours majeur traduit dans les textes juridiques dans tous les domaines et en particulier l'environnement comme une prise de conscience des dangers et la pollution qui affectent la qualité de vie. Le rôle de l'État est vraiment paradoxal, d'une part comme nous l'avons vu au cours de cette étude, qu'il tente de concevoir et de mettre en œuvre des réglementations environnementales pertinentes, mais d'autre part, il continue à mettre en œuvre des directives politiques sur l'industrie, consommation d'énergie, transport et empiétement arbitraire au nom de l'environnement, cette priorité donnée à tel domaine et tel complique encore la mise en œuvre du développement durable, la complexité des choix financiers/budgétaires et les conditions à remplir.

Actuellement, en Algérie, la politique de développement durable doit être mise en œuvre de manière à éviter la transmission de la pollution et la destruction des déchets existants avec des techniques efficaces et fiables, d'une part, et un arbitrage entre les différentes sources de cette pollution afin de pour déterminer ceux qu'il convient de réduire en priorité, d'autre part.

### Recommandation

A la lumière du travail que nous avons fait et de nos recherches approfondies, on déclare que la situation de l'Algérie dans le domaine du développement durable s'améliore en termes de planification, mais la mise en œuvre de la situation demande beaucoup d'efforts. Par exemple :

- En matière de gestion des déchets, le gouvernement a décidé de mettre en place environ 220 déchetteries techniques (domestiques et passives) et 16 centres de tri des ordures ménagères selon la stratégie nationale de gestion intégrée des déchets à l'horizon 2030.

En revanche, en 2021, trois usines de compostage et neuf usines de traitement des lixiviats ont été mises en place, en plus de la poursuite de la mise en œuvre d'un programme d'appui aux collectivités locales dans 4 pilotes (Jijel, Oum El Bouaghi, Ouargla, Sétif). ), Selon les résultats obtenus.

- Ce qui concerne les espaces verts en Algérie, la ministre a expliqué que son département ministériel a réalisé un inventaire national au cours duquel 224 millions de m<sup>2</sup> d'espaces verts ont été recensés en 2017, mais elle a indiqué que malgré les efforts déployés, la superficie des espaces verts est passée de 1 m<sup>2</sup> à 5 m<sup>2</sup> par habitant, ce résultat reste inférieur à la moyenne internationale de 10 mètres carrés par habitant. Pour cela :
  - ❖ Il faut attribuer des espaces verts dans chaque quartier.
  - ❖ L'état devrait empêcher la construction des bâtis dans les lieux auxiliaires jusqu'à ce qu'ils deviennent des espaces verts.
  - ❖ L'état doit obliger tout citoyen qui veut construire à allouer un espace vert à partir de la superficie totale.

Au final, nous disons que l'état algérien devrait faire plus d'efforts dans la mise en œuvre des lois et les décisions prises dans le domaine de développement durable.

## **Références bibliographique**

## Références bibliographique

---

### A

**ADEME** : 8745 - Mars 2016 - Conception, création : [www.lagenceplanete.fr](http://www.lagenceplanete.fr) - Crédits photos Fotolia

**ADEME** <https://www.ademe.fr/nos-missions/>

**Aknin, A., Froger, G., Géronimi, V., Méral, P., & Schembri, P.** (2002). Environnement et développement: quelques réflexions autour du concept de développement durable. *développement durable*, 51-71.

**Albino, V., Berardi, U., & Dangelico, R. M.** (2015), op.cit.p 15.

**A. Mefti , M.Y. Bouroubi et A. Khellaf** Analyse Critique du Modèle de l'Atlas Solaire de l'Algérie 1999

**Ali Nemdili, Benyekhlef Kara** COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA LUTTE CONTRE L'ENVAISEMENT DES BARRAGES2014

### B

**BULLETIN DE VEILLE** : L'Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable Décembre 2017 N° 5

**BULLETIN DE VEILLE** : L'Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable Décembre 2017 N°3.

### C

**C .I.EAU** 2021 Le Centre d'Information sur l'Eau (C.I.eau) <https://www.cieau.com>

**Cassaigne, B.** (2009). La ville durable. *Revue Projet*(6), 78-83.

**Coltier, Y., & plouhinec, C.** (2019). Commissariat général au développement durable Chiffres clés des énergies. France: Le service des données

**Commissariat général au développement durable**, 2019. Rapport de synthèse, L'environnement en France, La Documentation Française (ed.)

**Caractérisation et valorisation des déchets solides ménagers et assimilés(DMA) dans la région de Touggourt2021**

### D

**DIDIER, A.-F.** (Mars 2013). Gestion et traitement des déchets.

**Douay, N., & Henriot, C.** (2016). La Chine à l'heure des villes intelligentes. *L'Information géographique*, 80(3), p.89.

**Douay, N., & Henriot, C.** (2016). La Chine à l'heure des villes intelligentes. *L'Information géographique*, 80(3), p.89

**Droit d'aces a l'eau en Algerie / Ministere des Ressources en Eau fevrier 2019**

## Références bibliographique

---

### E

**EAU France** 2019 LE SERVICE PUBLIC D'INFORMATION SUR L'EAU

<https://www.eaufrance.fr/>

**ECO ECOLE** 2011 <https://www.eco-ecole.org>

**EDF** 2019 <https://www.edf.fr>

**EDF France** 2018 <https://www.edf.fr/>

**EFESE 2013** L'évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques (EFESE) 2013

**Emelianoff, C.** (2007). La ville durable: l'hypothèse d'un tournant urbanistique en Europe. *L'Information géographique*, 71(3), 48-65.

**FEUILLE DE ROUTE** France 2016-2017

### F

**FATES Amel** (Contribution des Aires Protégées à la Gestion Durable des Ressources Naturelles Halieutiques en Algérie 2007)

### G

**Gendron, C., & Revéret, J.-P.** (2000). Le développement durable. *Économies et sociétés*, 37(91), 111-124.

**Giffinger, R. (s.d.)**. The smart city model. In *European smart cities*.

<http://www.smartcities.eu/model.html> (page consultée le 10 Décembre 2021).

**GOUVERNEMENT.FR2022** <https://www.gouvernement.fr/>

**Genève** (SERVICES DE L'EAU EN ALGERIE Faire du droit à l'eau une réalité pour toute communication à la consultation des acteurs étatiques sur les bonnes pratiques dans les domaines de l'eau et de l'assainissement janvier 2011)

### H

**Harrison, C. et Donnelly, I.** (2011). A theory of smart city. In *Journal iss*

<http://journals.iss.org/index.php/proceedings55th/article/viewFile/1703/572> (page consultée le 21 novembre 2021). <https://www.are-normandie.fr/environnement/espaces-verts/>

### I

**ITU2020** <https://www.itu.int/fr/mediacentre/backgrounders/Pages/smart-sustainable-cities.aspx> impact de l'occupation spacio-temporelle des espaces sur la conservation de l'écosystème forestier. cas de la commune de tessala, wilaya de sidi bel abbes, algerie . 2006

**INSEE2020** L'Institut national de la statistique et des études économiques collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises

<https://www.insee.fr/fr>



### J

**JO N°43** (JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 43)

JOURNAL LA VOIX DU NORD 2020 <https://www.lavoixdunord>.

### L

**L'OBSERVATOIRE ECONOMIQUE DE FRANCE BOIS FORET**2019 L'observatoire économique de France Bois Forêt est opérationnel depuis 2009 <https://franceboisforet.fr/>

**LE PLAN NATIONAL DE GESTION DES DECHETS**2019

**LEGIFRANCE.GOUV.FR**2022 <https://www.legifrance.gouv.fr/>

### M

**Mair, E., Moonen, T., & Clark, G.** (2014). What are Future Cities? Origins, Meanings and Uses. Catapult, Futures cities, compiled by the Business of Cities for the Foresight, récupéré de [https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/337549/14-820-what-are-future-cities.pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/337549/14-820-what-are-future-cities.pdf), (consulté le 28 novembre 2016.)

### N

**Nabil Kherbache , Kamal Oukaci** 2017 Essai d'évaluation du coût économique de la réalisation des cibles des objectifs du millénaire pour le développement liés à l'eau potable en algérie

### O

**ONEDD 2022** <https://onedd.org/qui-somme-nous>

**ONU 1945** <https://www.un.org/fr/about-us/history-of-the-un>

**ONU 1962**<https://algeria.un.org/fr/about/about-the-un>

**ONUDI 1965** <https://onu-vienne.delegfrance.org/ONUDI-965>

### P

**PARC NATIONAUX FRANCE 2020** Portail des parcs nationaux de France2022

Potentiels et perspectives des énergies renouvelables en Algérie 09/05/2022

### R

**Rapport national sur les objectifs du Millénaire pour le développement Algérie Juillet 2005**

**Rapport sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable Juillet 2016**

**RN2019 (Rapport National Volontaire Algérie 2019, 2019)**

### S

**Sans-auteur.** (2002, Mai). Gestion des déchets. Guide pour les établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche nationale. France: sous-direction de la formation des personnels du Ministère de l'Éducation.

**Smart City Institute** (2014). How does the Smart City Institute Define a «Smart city»? <http://labos.ulg.ac.be/smart-city/smart-city-institute-define-smart-city/> (consulté le 04/11/2021).

**Söderström, O., Paasche, T., & Klauser, F.** (2014). Smart cities as corporate storytelling. *City*, 18(3), pp. 307-320

**SNTEDD2016** Rapport de la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020 (SNTEDD)

### U

**UNICEF2017** <https://www.unicef.org>

**UNO 2015** <https://www.undp.org/fr/sustainable-development-goals>

### W

**WHO 1973** <https://www.who.int/fr/about/what-we-do>

## ملخص:

الغرض من دراستنا ومعرفة وضع الجزائر في مواجهة التنمية المستدامة وفقاً لأهداف الأمم المتحدة ، ولهذا الغرض قمنا بتطوير استبيان تشخيصي قائم على اللوائح الجزائرية وتقارير الخبراء من هيئات الدولة ، والتي تتكون من 65 سؤالاً ، وأظهرت النتائج التي تم الحصول عليها على مستوى التخطيط أن الجزائر قد تبنت العديد من السياسات الاقتصادية والمالية المتعلقة بتحسين مستوى النمو الاقتصادي ، وتحسين البيئة المعيشية للفرد مع مراعاة البعد البيئي. مهما كانت خطة التحقيق، فإن وضع الدولة يتطلب الكثير من الجهد لتحسين البرامج المخطط لها

**الكلمات المفتاحية:** التنمية المستدامة ، التشخيص ، هدف التنمية المستدامة. الأمم المتحدة

## Résumé :

Le but de notre étude et de connaître la situation de l'Algérie vis-à-vis le développement durable selon les objectifs de l'ONU, A cet effet nous avons élaborer un questionnaire de diagnostic basé sur la réglementation algérienne, les rapports et les bulletins d'expertise des organismes étatique , composé de 65 questions .Les résultats obtenus sur le plan planification, montrent que l'Algérie a adopté de nombreuses politiques économiques et financières liées à l'amélioration du niveau de croissance économique, à l'amélioration du cadre de vie de l'individu prenant en compte la dimension environnementale. Cependant le plan réalisation, la situation d'état nécessite beaucoup d'efforts pour améliorer les programmes planifiés.

**Mots clés :** Développement durable, diagnostic, objectif de développement durable, ONU.

## Summary:

The purpose of our study and to know the situation of Algeria in the face of sustainable development according to the objectives of the UNO, To this end we have developed a diagnostic questionnaire based on Algerian regulations, reports and expert reports from state bodies, consisting of 65 questions. The results obtained on the planning level show that Algeria has adopted many economic and financial policies related to improving the level of economic growth, improving the living environment of the individual taking into account the environmental dimension. However the realization plan, the state situation requires a lot of effort to improve the planned programs.

**Keywords:** Sustainable development, diagnosis, sustainable development goal, UNO.